

États financiers consolidés de
CORPORATION FIERA CAPITAL

31 décembre 2015 et 2014



FIERACAPITAL

Corporation Fiera Capital

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1
États consolidés du résultat net.....	2
États consolidés du résultat global.....	3
États consolidés de la situation financière.....	4
États consolidés des variations des capitaux propres.....	5
Tableaux consolidés des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires aux états financiers consolidés.....	7-59

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
Corporation Fiera Capital

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Corporation Fiera Capital, qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, et les états consolidés du résultat net, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Corporation Fiera Capital au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Deloitte S.E.N.C.R.L./S.R.L.¹

Le 16 mars 2016
Montréal, Québec

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116635

Corporation Fiera Capital

États consolidés du résultat net

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	2015	2014
	\$	\$
Produits		
Honoraires de gestion	231 421	200 612
Honoraires de performance	19 534	15 437
Autres revenus	7 462	6 309
	258 417	222 358
Charges		
Frais de vente et charges générales et administratives (note 18)	177 691	145 967
Frais des gestionnaires externes	4 825	5 107
Amortissement des immobilisations corporelles (note 9)	2 030	1 733
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 10)	27 119	25 700
Dépréciation des actifs non financiers (note 10)	-	8 016
Frais d'acquisition	4 748	2 079
Coûts de restructuration et autres coûts d'intégration (note 4)	2 361	3 127
	218 774	191 729
Résultat avant le profit réalisé sur les placements, les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières, la désactualisation des obligations au titre du prix d'achat et la variation de leur juste valeur, (le profit) la perte sur la dilution des participations dans des coentreprises, les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés et la quote-part du résultat net des coentreprises	39 643	30 629
Profit réalisé sur les placements	(522)	(80)
Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	8 852	7 977
Désactualisation des obligations au titre du prix d'achat et variation de leur juste valeur	484	2 642
(Profit) perte sur la dilution des participations dans des coentreprises	(83)	23
Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 6)	445	(7 419)
Quote-part du résultat net des coentreprises (note 5)	(1 968)	(1 263)
Résultat avant l'impôt sur le résultat	32 435	28 749
Impôt sur le résultat (note 12)	6 771	5 158
Résultat net	25 664	23 591
Résultat net attribuable :		
Aux actionnaires de la Société	27 631	27 492
À la participation ne donnant pas le contrôle	(1 967)	(3 901)
	25 664	23 591
Résultat par action (note 15)		
De base	0,40	0,40
Dilué	0,39	0,40

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Fiera Capital

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2015	2014
	\$	\$
Résultat net	25 664	23 591
Autres éléments du résultat global :		
Éléments susceptibles d'être reclassés postérieurement dans le résultat :		
Profit non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 105 \$ en 2015 et de 83 \$ en 2014)	640	352
Reclassement du profit sur la cession de placements (déduction faite du recouvrement d'impôt sur le résultat de 68 \$ en 2015)	(414)	-
Quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises	155	111
Écarts de conversion non réalisés résultant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	18 382	7 472
Autres éléments du résultat global	18 763	7 935
Résultat global	44 427	31 526
Résultat global attribuable :		
Aux actionnaires de la Société	46 394	35 427
À la participation ne donnant pas le contrôle	(1 967)	(3 901)
	44 427	31 526

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Fiera Capital

États consolidés de la situation financière

Aux 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2015	2014
	\$	\$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	25 725	16 880
Trésorerie soumise à des restrictions	2 890	579
Placements (note 7)	4 707	7 986
Actifs détenus en vue de la vente (note 5)	5 496	-
Débiteurs (note 8)	65 435	59 960
Charges payées d'avance et autres actifs	6 115	2 908
Somme à recevoir liée aux reçus de souscription	1 755	1 746
	112 123	90 059
Actifs non courants		
Frais différés	3 284	1 831
Créances à long terme	433	449
Impôt sur le résultat différé (note 12)	1 079	483
Somme à recevoir liée aux reçus de souscription	-	1 607
Participations dans des coentreprises (note 5)	6 460	9 635
Immobilisations corporelles (note 9)	18 956	5 120
Immobilisations incorporelles (note 10)	322 975	292 835
Goodwill (note 10)	391 347	370 161
	856 657	772 180
Passifs		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	50 784	41 034
Dividende à payer	334	311
Provisions de restructuration (note 4)	75	904
Sommes dues à des sociétés liées	1 259	931
Obligations au titre du prix d'achat	11 561	8 500
Dépôts-clients	155	155
Produits différés	-	99
Obligation au titre des reçus de souscription	1 755	1 746
	65 923	53 680
Passifs non courants		
Obligations différées liées à des contrats de location	1 311	519
Incitatifs à la location	5 284	636
Impôt sur le résultat différé (note 12)	12 566	20 091
Provisions de restructuration à long terme (note 4)	936	979
Autres passifs non courants	2 512	-
Passifs fondés sur des actions réglés en trésorerie	1 807	1 263
Dette à long terme (note 13)	264 226	222 081
Obligations au titre du prix d'achat	30 674	36 168
Instruments financiers dérivés (notes 6 et 13)	1 390	945
Obligation au titre des reçus de souscription	-	1 607
	386 629	337 969
Capitaux propres		
Capital social, actions assujetties à des restrictions et devant être émises progressivement, surplus d'apport, (déficit) résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	474 938	437 154
Participation ne donnant pas le contrôle	2 388	4 355
Valeur initiale de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle	(7 298)	(7 298)
Total de la participation ne donnant pas le contrôle	(4 910)	(2 943)
	470 028	434 211
	856 657	772 180

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil

/s/ Jean-Guy Desjardins

Jean-Guy Desjardins, administrateur

/s/ Sylvain Brosseau

Sylvain Brosseau, administrateur

Corporation Fiera Capital

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	Capital social	Actions assujetties à des restrictions et devant être émises progressivement	Surplus d'apport	(Déficit) résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2013	421 209	8 781	4 533	(20 356)	1 916	416 083	958	417 041
Résultat net	-	-	-	27 492	-	27 492	(3 901)	23 591
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	7 935	7 935	-	7 935
Résultat global	-	-	-	27 492	7 935	35 427	(3 901)	31 526
Charge de rémunération fondée sur des actions (note 18)	-	-	5 255	-	-	5 255	-	5 255
Options sur actions exercées (note 14)	2 245	-	(557)	-	-	1 688	-	1 688
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat (note 14)	8 500	-	-	-	-	8 500	-	8 500
Émission d'actions (note 14)	1 830	-	-	-	-	1 830	-	1 830
Conversion d'actions devant être émises progressivement (note 14)	3 104	(3 104)	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	(31 629)	-	(31 629)	-	(31 629)
Solde au 31 décembre 2014	436 888	5 677	9 231	(24 493)	9 851	437 154	(2 943)	434 211
Résultat net	-	-	-	27 631	-	27 631	(1 967)	25 664
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	18 763	18 763	-	18 763
Résultat global	-	-	-	27 631	18 763	46 394	(1 967)	44 427
Charge de rémunération fondée sur des actions (note 18)	-	-	5 994	-	-	5 994	-	5 994
Unités d'actions liées au rendement réglées	-	-	(3 450)	-	-	(3 450)	-	(3 450)
Options sur actions exercées (note 14)	3 146	-	(719)	-	-	2 427	-	2 427
Actions émises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (note 4)	11 998	3 566	-	-	-	15 564	-	15 564
Actions achetées aux fins d'annulation (note 14)	(2 320)	-	-	(789)	-	(3 109)	-	(3 109)
Émission d'actions assujetties à des restrictions (note 14)	2 622	(2 622)	-	-	-	-	-	-
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat (note 14)	8 500	-	-	-	-	8 500	-	8 500
Émission d'actions (note 14)	3 341	-	-	-	-	3 341	-	3 341
Conversion d'actions devant être émises progressivement (note 14)	2 959	(2 959)	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	(37 877)	-	(37 877)	-	(37 877)
Solde au 31 décembre 2015	467 134	3 662	11 056	(35 528)	28 614	474 938	(4 910)	470 028

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Fiera Capital

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2015	2014
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Résultat net	25 664	23 591
Ajustements au titre de ce qui suit :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 030	1 733
Amortissement des immobilisations incorporelles	27 119	25 700
Dépréciation des actifs non financiers	-	8 016
Amortissement des frais différés	507	373
Désactualisation des obligations au titre du prix d'achat et variation de leur juste valeur	484	2 642
Incitatifs à la location	(216)	(121)
Obligations différées liées à des contrats de location	764	(15)
Rémunération fondée sur des actions	5 994	5 255
Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	2 886	1 683
Provisions de restructuration	(872)	574
Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	8 852	7 977
Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés	445	(7 419)
Charge d'impôt sur le résultat	6 771	5 158
Impôt sur le résultat payé	(12 563)	(14 346)
Quote-part du résultat des coentreprises	(1 968)	(1 263)
(Profit) perte sur la dilution des participations dans des coentreprises	(83)	23
Profit réalisé sur les placements	(522)	(80)
Autres passifs non courants	2 490	-
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation (note 19)	(926)	4 254
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	66 856	63 735
Activités d'investissement		
Regroupements d'entreprises (moins la trésorerie acquise de 1 144 \$ en 2015 (107 \$ en 2014)) (note 4)	(23 975)	(9 914)
Paiement d'obligations au titre du prix d'achat	-	(9 484)
Placements, montant net	3 385	2 904
Participations dans des coentreprises	(96)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 409)	(1 295)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 655)	(2 343)
Remboursement d'un actionnaire lié	-	1 211
Créances à long terme	(218)	(449)
Frais différés	(1 874)	(1 500)
Trésorerie soumise à des restrictions et dépôts-clients	(758)	158
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(34 600)	(20 712)
Activités de financement		
Règlement de la rémunération fondée sur des actions	(3 450)	-
Dividendes	(37 854)	(31 318)
Emission de capital social, déduction faite des frais d'émission de 19 \$ en 2015 (néant en 2014)	4 238	3 518
Actions achetées aux fins d'annulation	(3 109)	-
Dette à long terme, montant net	23 030	(13 300)
Intérêts payés sur la dette à long terme	(7 539)	(7 864)
Charges de financement	(1 168)	(23)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(25 852)	(48 987)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	6 404	(5 964)
Incidence des fluctuations des cours de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères	2 441	1 070
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	16 880	21 774
Trésorerie à la clôture de l'exercice	25 725	16 880

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

1. Description de l'entreprise

Corporation Fiera Capital (« Fiera Capital » ou la « Société ») a été constituée en tant que Fry Investment Management Limitée en 1955 en vertu des lois de la province de l'Ontario. La Société est une entreprise nord-américaine de gestion de placements qui propose un large éventail de stratégies de placement traditionnelles et alternatives ainsi qu'une expertise approfondie en matière de répartition de l'actif. La Société offre des conseils en placement et des services connexes aux investisseurs institutionnels, à des clients en gestion privée et à des investisseurs individuels. Aux États-Unis, les services de gestion d'actifs sont offerts par des filiales américaines du groupe de Fiera Capital, qui sont enregistrées auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission (« SEC »). Le siège social de la Société est situé au 1501, avenue McGill College, bureau 800, Montréal (Québec) Canada. Les actions de la Société se négocient à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « FSZ ».

Le 16 mars 2016, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

2. Mode de présentation et adoption de nouvelles IFRS

Déclaration de conformité

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») qu'a publiées l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les méthodes appliquées aux fins des présents états financiers consolidés sont fondées sur les IFRS qui avaient été publiées et qui étaient en vigueur au 31 décembre 2015.

L'établissement d'états financiers conformément aux IFRS nécessite le recours à certaines estimations comptables d'importance critique et exige également que la direction pose des jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société. Les questions qui mettent en jeu une plus grande part de subjectivité, qui comportent un degré plus élevé de complexité ou à l'égard desquelles les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont présentées à la note 3.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

2. Mode de présentation et adoption de nouvelles IFRS (suite)

IFRS modifiées, interprétations et modifications

Améliorations annuelles des IFRS (cycles 2010-2012 et 2011-2013)

En décembre 2013, l'IASB a publié les améliorations annuelles issues des cycles 2010-2012 et 2011-2013, lesquelles comprennent des modifications de portée limitée apportées à un ensemble de neuf normes. Les modifications qui pourraient s'appliquer à la Société comprennent des modifications permettant de clarifier des éléments, comme la définition de « condition d'acquisition de droits » de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, les informations à fournir en ce qui a trait à un regroupement de secteurs opérationnels conformément à l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, l'évaluation des créances et des dettes à court terme selon l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, la définition de « partie liée » de l'IAS 24, *Information relative aux parties liées*, ainsi que d'autres modifications. La plupart des modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014. L'adoption de ces normes n'a pas eu d'incidence sur les montants présentés ni sur les informations fournies dans les présents états financiers consolidés.

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations

Principales méthodes comptables

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf dans le cas des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et des placements disponibles à la vente, qui sont évalués à la juste valeur, tel qu'il est précisé dans la section « Instruments financiers ».

Consolidation

Les états financiers de la Société comprennent ses comptes et ceux de toutes ses filiales ainsi que sa quote-part des participations dans des coentreprises. Les transactions intersociété, les soldes ainsi que les profits et pertes non réalisés provenant de telles transactions avec les filiales et parmi celles-ci sont tous éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de Corporation Fiera Capital et ceux de ses filiales entièrement détenues, soit Fonds Fiera Capital inc. (« FFCI ») qui est enregistrée auprès de diverses commissions provinciales des valeurs mobilières en tant que courtier de fonds communs de placement et est membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds communs de placement, Fiera US Holding Inc. (qui détient Bel Air Investment Advisors LLC, Bel Air Management LLC, Bel Air Securities LLC et Fiera Capital Inc., anciennement Wilkinson O'Grady & Co. Inc.), Propel Capital Corporation, Commandité Fiera Quantum inc. et 9276-5072 Québec inc. (qui, ensemble, détiennent une participation majoritaire de 55 % dans Société en commandite Fiera Quantum, laquelle détient FQ ABCP GP Inc. et FQ GenPar LLC) et 8645230 Canada Inc. (qui détient Gestion Fiera Capital S.à.r.l.).

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Les filiales sont des entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une entité émettrice lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en compte au moment d'évaluer si la Société contrôle ou non une autre entité. Les filiales sont entièrement consolidées à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et sont déconsolidées à partir de la date à laquelle elle en perd le contrôle.

Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin afin d'en assurer la cohérence avec celles qu'a adoptées la Société.

Participations dans des coentreprises

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. La Société détient des intérêts dans les coentreprises suivantes : Axiom Infrastructure Inc. (« Axiom »), auparavant Fiera Axiom Infrastructure Inc., entité de Montréal, au Québec, spécialisée dans les investissements en infrastructure, et Fiera Immobilier Limitée (« Fiera Immobilier »), entité de Halifax, en Nouvelle-Écosse, spécialisée dans les investissements immobiliers, dans lesquelles la Société a un contrôle conjoint. Les résultats financiers attribuables à la participation de la Société dans ses coentreprises sont pris en compte dans ses résultats selon la méthode de la mise en équivalence.

Après la date d'acquisition, la quote-part du résultat des coentreprises de la Société est constatée à l'état consolidé du résultat net. Les variations cumulatives postérieures à l'acquisition sont portées en ajustement de la valeur comptable de la participation.

Les méthodes comptables des coentreprises ont été modifiées au besoin afin d'en assurer la cohérence avec celles qu'a adoptées la Société.

La Société évalue, chaque fin d'exercice, s'il existe des preuves objectives que ses participations dans des coentreprises se sont dépréciées. Si tel est le cas, la valeur comptable des participations est ramenée à la valeur recouvrable estimée (soit le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité), et la perte de valeur est imputée à l'état consolidé du résultat net. Conformément à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, les pertes de valeur font l'objet d'une reprise dans des exercices ultérieurs si la valeur recouvrable des participations augmente par la suite et si cette augmentation peut être objectivement liée à un événement survenu après la constatation de la perte de valeur.

Regroupements d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à la juste valeur, sauf s'il s'agit d'actifs ou de passifs d'impôt différé, lesquels sont comptabilisés et évalués conformément à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les variations subséquentes des justes valeurs sont portées en ajustement du coût d'acquisition si elles constituent un ajustement effectué au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation est la période se situant entre la date d'acquisition et celle à laquelle toutes les informations importantes requises pour déterminer la juste valeur sont disponibles, et elle ne peut excéder 12 mois. Toutes les autres variations subséquentes sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net. Pour calculer la juste valeur, il faut faire des estimations concernant les immobilisations incorporelles acquises, les immobilisations corporelles et la contrepartie conditionnelle. La contrepartie conditionnelle qui est classée comme un passif est évaluée à chaque date de clôture subséquente, et le profit ou la perte correspondant est porté en résultat net.

Le goodwill est évalué comme étant l'excédent de la contrepartie transférée sur les montants nets des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Si, après la réévaluation, les montants nets des actifs identifiables acquis et des passifs repris excèdent la somme de la contrepartie transférée, l'excédent est comptabilisé immédiatement dans l'état consolidé du résultat net à titre de profit sur une acquisition à des conditions avantageuses.

Conversion des monnaies étrangères

La Société a établi et présente les présents états financiers consolidés en dollars canadiens, sa monnaie fonctionnelle.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en utilisant les cours de change en vigueur aux dates des transactions. En règle générale, les profits et pertes de change découlant du règlement de telles transactions et de la conversion, aux cours de change de clôture d'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont présentés en dollars canadiens selon les cours de change en vigueur à la date de leur comptabilisation initiale.

Les actifs et passifs des établissements à l'étranger, ce qui inclut le goodwill et les ajustements de la juste valeur par suite de l'acquisition, sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges de ces établissements sont convertis aux cours de change prévalant à la date des transactions.

Les profits ou pertes de change liés aux établissements à l'étranger sont pris en compte dans les autres éléments du résultat global et sont reclassés dans le résultat net au moment de la cession intégrale ou partielle de la participation dans un établissement à l'étranger.

Comptabilisation des produits

Les produits sous forme d'honoraires de gestion sont comptabilisés lorsque les services connexes sont rendus et lorsque les honoraires peuvent être déterminés. Ces honoraires sont facturés trimestriellement en fonction de la moyenne quotidienne des actifs sous gestion (« ASG ») tandis que d'autres sont calculés et facturés mensuellement ou trimestriellement à terme échu selon la valeur des actifs sous gestion à la clôture du trimestre civil ou du mois ou selon la moyenne du solde des ASG à l'ouverture et à la clôture du trimestre.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Les honoraires de performance sont comptabilisés uniquement aux dates d'évaluation du rendement indiquées dans les ententes relatives aux comptes individuels et sont fonction de la réalisation, pour le compte, d'une performance supérieure à des cibles qui ont été convenues pour la période concernée.

Produits différés

Les paiements anticipés reçus pour la prestation de services à des parties externes sont constatés à leur réception en tant que produits différés et sont inscrits dans la période durant laquelle les services connexes sont fournis.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont constatés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie provenant des actifs ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété. Les achats et ventes réguliers d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Lors de leur comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, en fonction du but pour lequel ils ont été acquis :

Classement

Trésorerie et trésorerie soumise à des restrictions	Prêts et créances
Placements	
Autres titres et obligations	Juste valeur par le biais du résultat net
Placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune	Disponibles à la vente
Débiteurs	Prêts et créances
Créances à long terme	Prêts et créances
Somme à recevoir liée aux reçus de souscription	Prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	Passifs financiers au coût amorti
Dividende à payer	Passifs financiers au coût amorti
Sommes dues à des sociétés liées	Passifs financiers au coût amorti
Dépôts-clients	Passifs financiers au coût amorti
Valeur de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle	Juste valeur par le biais du résultat net
Passifs fondés sur des actions réglés en trésorerie	Juste valeur par le biais du résultat net
Dette à long terme	Passifs financiers au coût amorti
Obligations au titre du prix d'achat	Passifs financiers au coût amorti
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net
Obligation au titre des reçus de souscription	Passifs financiers au coût amorti

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être vendu ou racheté à court terme. Les instruments détenus par la Société et classés dans cette catégorie sont certains titres et obligations, lesquels sont classés dans les placements dans les états consolidés de la situation financière, ainsi que les instruments financiers dérivés.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Les instruments financiers de cette catégorie sont évalués initialement et subséquemment à leur juste valeur. Les coûts de transaction sont passés en charges à l'état consolidé du résultat net au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les profits et pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé du résultat net dans la période où ils se produisent. Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés dans les actifs courants, sauf dans le cas de la partie qui devrait être réalisée ou réglée au-delà de 12 mois à compter de la date de l'état consolidé de la situation financière, partie qui est alors présentée comme un élément non courant.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances de la Société comprennent la trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les débiteurs, les créances à long terme et la somme à recevoir liée aux reçus de souscription. Exception faite des créances à long terme, ces actifs sont inclus dans les actifs courants en raison de leur nature à court terme. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant qui devrait être reçu moins, si cela s'applique, un montant visant à les ramener à la juste valeur. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour dépréciation, au besoin.

Disponibles à la vente

Les placements disponibles à la vente sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction et sont ensuite comptabilisés à leur juste valeur. Les profits ou pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les placements disponibles à la vente sont classés comme étant non courants, à moins que le placement arrive à échéance dans les 12 prochains mois ou que la direction s'attende à le céder d'ici là.

Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net lorsque le droit de la Société de recevoir le paiement est établi. Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou s'est déprécié, les profits ou pertes accumulés sont reclassés du cumul des autres éléments du résultat global à l'état consolidé du résultat net.

Les placements disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture. Les placements sont considérés comme dépréciés lorsqu'il y a une indication objective qu'en raison d'un ou de plusieurs événements intervenus, les flux de trésorerie futurs estimés du placement sont touchés, comme un déclin durable de la juste valeur du placement en deçà de son coût.

Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les créditeurs et charges à payer, le dividende à payer, les sommes dues à des sociétés liées, les dépôts-clients, la dette à long terme, les obligations au titre du prix d'achat et l'obligation au titre des reçus de souscription. Les créditeurs et charges à payer, le dividende à payer, les sommes dues à des sociétés liées et les dépôts-clients sont comptabilisés initialement au montant devant être payé et duquel est retranché, si cela s'applique, un montant visant à les ramener à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La dette à long terme, les obligations au titre du prix d'achat et l'obligation au titre des reçus de souscription sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des coûts de transaction engagés, et sont comptabilisées par la suite au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Trésorerie soumise à des restrictions

La trésorerie soumise à des restrictions se compose de dépôts-clients reçus suivant le règlement d'un recours collectif en faveur de certains clients pour lesquels la Société a agi à titre de mandataire et de trésorerie détenue dans un compte distinct, relativement à des dispositions visant des contrats de location.

Placements

Les placements dans d'autres titres et obligations sont comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière selon le cours acheteur à la date de clôture. Les placements dans des parts de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune sont inscrits à la valeur liquidative présentée par le gestionnaire de fonds.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'un actif remplacé est décomptabilisée lorsqu'il a été remplacé. Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les principales catégories d'immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les périodes suivantes :

Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	La plus courte entre la durée du bail et la durée d'utilité

Les valeurs résiduelles, les modes d'amortissement et les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revus annuellement et ajustés au besoin. Les profits et pertes sur les cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit tiré de leur cession à la valeur comptable de l'actif et sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée, telles que les contrats de gestion conclus avec des fonds communs de placement, sont comptabilisées au coût. La Société s'attend à la fois à ce que le renouvellement de ces contrats et les flux de trésorerie qu'ils génèrent se poursuivent indéfiniment. Ces fonds communs de placement ont une durée de vie indéterminée. En conséquence, la Société n'amortit pas ces immobilisations incorporelles, mais les soumet à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elles pourraient s'être dépréciées.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont comptabilisées au coût. Les autres immobilisations incorporelles se composent du nom commercial, des logiciels et des ententes de non-concurrence. Les durées d'utilité attendues des relations clients à durée de vie déterminée sont analysées chaque année et établies sur la base de l'analyse des taux d'attrition de clients passés et projetés et d'autres facteurs qui peuvent influencer sur les avantages économiques futurs prévus que la Société tirera des relations avec sa clientèle.

Les frais de développement des immobilisations incorporelles générées en interne sont inscrits à l'actif lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- La faisabilité technique peut être démontrée.
- La direction a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre.
- La direction peut démontrer la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle.
- Il est probable que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs.
- La Société peut démontrer la disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle.
- Les dépenses attribuables à l'immobilisation peuvent être évaluées de façon fiable.

Le montant initial comptabilisé au titre des immobilisations incorporelles générées en interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle cette immobilisation incorporelle a satisfait pour la première fois aux critères de comptabilisation énumérés ci-dessus. Lorsqu'aucune immobilisation incorporelle générée en interne ne peut être comptabilisée, les frais de développement sont passés en charges dans l'état consolidé du résultat net au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée est basé sur leur durée d'utilité estimée selon le mode linéaire et sur les périodes suivantes :

Contrats de gestion d'actifs	10 ans
Relations clients	5 à 20 ans
Autres	2 à 8 ans

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sur la juste valeur de la quote-part revenant à la Société des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an et est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne peuvent faire l'objet d'une reprise.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Dépréciation d'actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à des tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois l'an. Aux fins de l'évaluation des valeurs recouvrables, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie pouvant être identifiés de manière distincte (unités génératrices de trésorerie ou « UGT »). La valeur recouvrable correspond à la plus élevée de la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés, par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la vente est déterminée à l'aide d'un multiple du BAIIA (résultat avant intérêts, impôt et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles) de sociétés de référence dont les activités sont comparables à celles de chaque UGT. Une perte de valeur est comptabilisée au titre du montant par lequel la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeurs sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net.

Les pertes de valeur comptabilisées sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'UGT, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata. Les pertes de valeur liées au goodwill ne sont pas reprises. Les actifs non financiers ayant subi des pertes de valeur au cours de périodes antérieures sont réévalués à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indications que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a des changements dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable, et que ces changements seront soutenus dans le futur. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Aux fins du test de dépréciation du goodwill, l'UGT, qui représente le niveau le plus bas auquel la direction surveille le goodwill, est Société en commandite Fiera Quantum et le reste de l'entreprise.

Contrats de location

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété sont conservés par le bailleur sont classés comme contrats de location simple. Les paiements effectués en vertu de tels contrats (déduction faite de tout incitatif à la location reçu du bailleur) sont passés en charges à l'état consolidé du résultat net sur une base linéaire sur la durée du contrat.

Frais différés

Les frais différés sont constitués des primes d'assurance, des loyers et d'autres charges payées d'avance à long terme et sont amortis suivant le mode linéaire sur la durée des contrats.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Obligations différées liées à des contrats de location

La Société a des contrats de location pour des bureaux qui contiennent des clauses d'indexation fixe et préétablie des loyers minimums. La Société constate la charge locative s'y rapportant sur une base linéaire et, conséquemment, comptabilise à titre d'obligations différées liées à des contrats de location l'écart entre la charge locative comptabilisée et les montants payables en vertu des baux.

Incitatifs à la location

Les incitatifs à la location représentent des attributions reçues des bailleurs au titre des améliorations locatives et sont amortis sur la durée des baux.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net, sauf s'il a trait à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est également comptabilisé directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible correspond à l'impôt à payer prévu sur le résultat imposable de l'exercice, impôt qui est établi en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période considérée, ainsi que tout ajustement à l'impôt payable à l'égard d'exercices précédents.

En général, l'impôt différé est comptabilisé au titre de différences temporaires entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. L'impôt différé est déterminé sur une base non actualisée en utilisant les taux d'impôt et lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état consolidé de la situation financière et qui devraient s'appliquer lorsque l'actif ou le passif d'impôt différé sera réalisé ou réglé. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils pourront être réalisés.

L'impôt sur le résultat différé est établi en fonction des différences temporaires découlant des participations dans les filiales et les coentreprises, sauf dans le cas des filiales pour lesquelles le moment du renversement des différences temporaires est contrôlé par la Société et lorsqu'il est probable que les différences temporaires ne se renverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont présentés comme étant des éléments non courants.

Avantages du personnel

Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi

Certains employés de la Société ont des droits en vertu de ses régimes de retraite, qui sont des régimes à cotisations définies. Le coût des régimes de retraite à cotisations définies est passé en charges au fur et à mesure que ces employés gagnent les droits à ces cotisations.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Régimes de primes

La Société comptabilise une provision et une charge au titre des primes dès qu'elle est contractuellement tenue de faire un paiement à cet égard ou qu'une pratique antérieure a créé une obligation implicite.

Rémunération fondée sur des actions

La Société octroie des options sur actions à certains employés sur approbation du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut établir les modalités d'acquisition des droits sur les options, notamment à quel moment une option devient exerçable et si elle le sera par échelonnement ou en fonction d'un calendrier d'acquisition des droits.

La charge de rémunération fondée sur des actions est comptabilisée au moyen de la méthode de la juste valeur. Conformément à cette méthode, la charge de rémunération relative à chaque tranche est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options Black-Scholes et elle est constatée à titre de rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des droits, un montant équivalent compensatoire étant comptabilisé dans le surplus d'apport. Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie versée par les employés est portée au capital social et la juste valeur des options qui a été constatée est retranchée du surplus d'apport et portée elle aussi au capital social.

Régime d'unités d'actions différées

La charge liée à l'attribution d'unités d'actions différées (« UAD ») était constatée lorsque les unités d'actions différées étaient émises. Les variations de la juste valeur des UAD émises précédemment que causent les fluctuations du prix des actions ordinaires de la Société sont constatées de façon continue dans l'état consolidé du résultat net. Le nombre d'UAD attribuées aux administrateurs était calculé en divisant la valeur en dollars de la tranche de leurs jetons de présence à verser sous forme d'UAD par le cours de clôture des actions de la Société à la TSX le jour ouvrable précédant immédiatement la date de l'attribution. En 2010, le conseil d'administration a mis fin au régime d'UAD. Cependant, tous les droits et privilèges existants sont demeurés inchangés. Tous les administrateurs admissibles reçoivent désormais une rémunération en trésorerie. Le passif lié à ce régime est comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer. Le passif est décomptabilisé lorsque les UAD sont réglées.

Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions

Le régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions (le « régime d'UAR ») a été mis sur pied afin de donner à certains employés la possibilité d'acquérir des actions de catégorie A avec droit de vote subalterne de la Société de sorte à inciter les intéressés à devenir des employés de la Société ou de l'une de ses sociétés affiliées et à leur permettre de participer à la croissance et au développement de celle-ci. Si un participant au régime d'UAR cesse d'être à l'emploi de la Société pour un motif autre qu'un décès ou une situation d'invalidité, toutes les UAR non acquises seront automatiquement déchués et annulées. Le nombre maximum d'actions pouvant être émises aux termes de tous les régimes représente 10 % du nombre d'actions émises et en circulation de la Société, nombre qui est calculé sur une base non diluée. La date d'acquisition des droits est le troisième anniversaire de la date d'attribution. Le conseil d'administration peut déterminer le nombre d'actions que chaque employé admissible peut recevoir. La charge relative aux unités d'actions assujetties à des restrictions (« UAR ») est inscrite à la juste valeur et est amortie sur la période d'acquisition des droits selon le mode linéaire.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Régime d'unités d'actions liées au rendement

Régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation

Le 3 septembre 2013, la Société a adopté un régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation (le « régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation ») dont l'objectif est d'inciter des candidats à devenir employés de la Société ou de fidéliser des employés ou des dirigeants clés en leur permettant de prendre part à la croissance et au développement de la Société et de l'unité d'exploitation à laquelle ils contribuent directement. Aux termes du régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation, la Société peut attribuer des UALR à une valeur calculée en fonction de la valeur d'une unité d'exploitation précise plutôt qu'en fonction du cours des actions de catégorie A de la Société.

Au moment de l'attribution de toute UALR, la Société établit i) la valeur d'attribution, ii) le nombre d'UALR attribuées, iii) la valeur de chaque UALR attribuée, iv) la formule utilisée pour calculer la valeur de l'unité d'exploitation pertinente, v) les modalités d'acquisition des droits à l'UALR et vi) la ou les dates d'acquisition applicables. Les modalités de règlement des UALR dont les droits sont acquis sont déterminées au moment de chaque attribution d'UALR. Ces modalités peuvent comprendre le paiement soit de la totalité, soit d'une partie de la valeur des UALR dont les droits sont acquis au moyen d'actions de catégorie A ou en trésorerie. Le choix des modalités de règlement revient soit à la Société, soit au participant.

La charge de rémunération au titre des UALR est comptabilisée selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits seulement lorsqu'il est probable que les cibles de rendement seront atteintes. L'atteinte des conditions liées au rendement et le nombre estimé d'UALR dont les droits devraient être acquis sont analysés à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière. Lorsqu'un participant entre en service avant la date d'une attribution, la Société comptabilise une charge de rémunération à compter de la date d'entrée en service jusqu'à la date d'attribution en fonction de la juste valeur estimée des UALR à la date d'attribution.

Régime d'UALR

Le 23 mai 2013, la Société a adopté un régime d'UALR (le « régime d'UALR ») dont l'objectif est de fidéliser des employés ou des dirigeants clés en leur permettant de prendre part à la croissance et au développement de la Société. Aux termes du régime d'UALR, la Société peut attribuer des UALR en fonction de la valeur des actions de catégorie A de la Société à la date d'attribution.

Les droits aux UALR attribuées aux participants sont acquis à la date du troisième anniversaire de l'attribution ou selon ce qu'a décidé le conseil d'administration au moment de l'attribution, à la condition que les participants au régime d'UALR aient rempli les conditions de rendement déterminées au moment de l'attribution. Ces conditions de rendement sont exprimées sous forme d'objectifs de rendement qui peuvent être établis à des niveaux globaux différents : du niveau individuel jusqu'au niveau de la Société. Les participants au régime d'UALR ont le droit de recevoir en trésorerie jusqu'à 50 % des UALR dont les droits sont acquis. Des équivalents de dividendes sous la forme d'UALR additionnelles seront crédités au compte du participant au régime d'UALR à chaque date de versement d'un dividende, le cas échéant, lorsque des dividendes sont versés sur les actions de catégorie A.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Indemnités de cessation d'emploi

La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle s'est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi des employés actifs selon un plan formalisé et détaillé sans possibilité d'un retrait, ou à fournir des indemnités à la suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les indemnités qui deviennent payables plus de 12 mois après la fin de la période considérée sont actualisées.

Provisions de restructuration

Ces provisions, qui représentent les indemnités de cessation d'emploi, sont évaluées en fonction des meilleures estimations de la direction concernant les fonds nécessaires pour régler l'obligation à la clôture de la période considérée et sont actualisées si l'incidence est importante.

Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition comprennent les charges, les frais, les commissions et les autres coûts associés à la collecte de renseignements, à la négociation des contrats et aux évaluations des risques liées aux regroupements d'entreprises conclus ou envisagés. Ces charges se composent essentiellement d'honoraires d'avocats, de conseillers et de spécialistes.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation et d'actions devant être émises progressivement au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de sorte à tenir compte des instruments dilutifs. Le nombre d'actions inclus à l'égard des options et autres instruments semblables est établi au moyen de la méthode du rachat d'actions et seul l'élément représentant la prime de l'émission est pris en compte dans le résultat dilué par action. Cet élément correspond à la différence entre le nombre d'actions ordinaires qui seraient émises au prix d'exercice et le nombre d'actions ordinaires qui l'auraient été au cours moyen. Les actions potentiellement dilutives de la Société comprennent les options sur actions et les unités d'actions liées au rendement qui sont attribuées aux employés.

Capital social

Les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne (les « actions de catégorie A ») et les actions de catégorie B avec droit de vote spécial (les « actions de catégorie B ») sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions sont portés en réduction des capitaux propres.

Dividendes

Les dividendes sur les actions sont comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société de la période durant laquelle son conseil d'administration approuve ces dividendes.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport est défini comme étant la réserve établie pour les paiements fondés sur des actions, laquelle est comptabilisée à la juste valeur à la date d'attribution.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Jugements comptables importants et incertitudes relatives aux estimations

L'application des méthodes comptables de la Société exige que sa direction ait recours à des estimations et pose des jugements qui peuvent influencer fortement sur les produits, les charges, le résultat global, les actifs et les passifs qu'elle constate ainsi que les informations qu'elle présente dans ses états financiers consolidés. Les estimations et jugements sont importants :

- lorsque l'issue est hautement incertaine au moment où les estimations sont faites et les jugements, posés;
- lorsque des estimations ou jugements différents auraient vraisemblablement pu être faits ou posés et que cela aurait eu une incidence importante sur les états financiers consolidés.

Les meilleures estimations de la direction concernant les résultats à venir reposent sur les circonstances et les données disponibles au moment où ces estimations sont faites. Pour établir ces estimations, la direction s'appuie sur les résultats passés, la conjoncture économique et ses tendances ainsi que sur des hypothèses concernant des issues futures probables. Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées régulièrement et les conséquences de toute variation sont constatées immédiatement. Les résultats réels différeront de ceux estimés, et les écarts pourraient être importants. Le budget annuel dressé par la direction et son plan à long terme, lequel couvre une période de cinq ans, constituent des sources d'information clés pour de nombreuses estimations importantes qui ont été exigées dans l'établissement des présents états financiers consolidés. La direction dresse annuellement un budget et met régulièrement à jour son plan à long terme. Les flux de trésorerie et le niveau de rentabilité pris en compte dans le budget et le plan à long terme sont fondés sur les actifs sous gestion existants et futurs, la conjoncture économique et les structures de coûts actuelles et futures. Le budget et le plan à long terme doivent être approuvés à divers paliers hiérarchiques, dont celui de la haute direction. Le conseil d'administration approuve le budget annuel.

Ce qui suit décrit les principaux jugements et estimations comptables que la Société a posés ou faites en établissant ses états financiers consolidés.

Unité génératrice de trésorerie

La Société avait établi qu'elle avait une UGT aux fins de l'évaluation de la valeur comptable du goodwill attribué et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée jusqu'à ce qu'elle acquière des fonds de gestion d'actifs de GMP Investment Management auprès de GMP Capital Inc. (« GMP »), lesquels constituent également une UGT depuis leur acquisition le 1^{er} mai 2013.

Paiements fondés sur des actions

La Société évalue le coût des transactions avec des employés qui sont réglées en trésorerie et en capitaux propres en fonction de la juste valeur des instruments connexes à la date à laquelle ils sont attribués. L'estimation de la juste valeur aux fins des paiements fondés sur des actions exige que la Société choisisse le modèle d'évaluation qui convient le mieux à une attribution donnée, d'après les modalités de cette attribution. À cette fin, la Société doit aussi formuler des hypothèses et sélectionner les données les plus appropriées à intégrer dans le modèle d'évaluation, notamment l'évaluation de certains critères de rendement ainsi que le nombre prévu d'unités dont les droits seront acquis.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Dépréciation des actifs non financiers

La Société effectue chaque année un test de dépréciation du goodwill pour savoir s'il a subi une dépréciation. La valeur recouvrable de l'UGT est déterminée en fonction de la valeur d'utilité. Ce calcul nécessite l'utilisation d'estimations, dont celles qui ont trait aux taux de croissance hypothétiques des flux de trésorerie futurs, au nombre d'années utilisées dans le modèle des flux de trésorerie, au taux d'actualisation et à d'autres estimations. Les valeurs recouvrables des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ou déterminée sont basées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, dont le calcul nécessite la formulation d'estimations concernant les flux de trésorerie futurs, ce qui tient compte des taux projetés d'attrition de la clientèle, si cela est pertinent, ainsi que le recours à des taux d'actualisation et à un pourcentage de la marge brute.

Regroupements d'entreprises

Le processus de répartition de prix d'achat résultant d'un regroupement d'entreprises exige de la direction qu'elle estime la juste valeur des actifs acquis, dont les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles, ainsi que des passifs repris et les obligations au titre du prix d'achat exigibles au fil du temps. La Société se sert de techniques d'évaluation qui reposent généralement sur des prévisions du total des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses posées par la direction quant au rendement futur des actifs concernés et au taux d'actualisation qui est appliqué.

Impôt sur le résultat

Le calcul de la charge d'impôt sur le résultat exige beaucoup de jugement dans l'interprétation des lois et règlements fiscaux, qui font fréquemment l'objet de changements. De plus, il y a des transactions et des calculs pour lesquels la détermination de la charge d'impôt définitive est incertaine. Lorsque l'issue finale, sur le plan fiscal, de ces questions ne correspond pas aux montants qui ont été initialement comptabilisés, les différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période dans laquelle une telle détermination a été faite.

L'établissement des montants des actifs et passifs d'impôt différé à constater fait appel au jugement. Des jugements importants doivent être posés afin d'établir le calendrier de renversement des différences temporaires auxquelles les taux d'impôt futurs sont appliqués. Le montant des actifs d'impôt différé, qui se limite au montant dont la réalisation est probable, est estimé en tenant compte du calendrier, des sources et du niveau de résultat imposable futur.

IFRS non encore adoptées

La Société n'a pas appliqué les IFRS suivantes, qui sont soit nouvelles, soit modifiées ou qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur :

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

IFRS 9, *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a finalisé l'IFRS 9, combinant les étapes portant sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture du projet de l'IASB. L'IFRS 9 établit un modèle unique devant servir au classement et à l'évaluation des actifs financiers en fonction à la fois des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et du modèle économique qui consiste à détenir des actifs financiers. De plus, l'IFRS 9 prescrit un nouveau modèle de dépréciation applicable aux actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette version intègre un nouveau modèle de dépréciation des pertes attendues et apporte des modifications de portée restreinte au classement et à l'évaluation des actifs et passifs financiers. L'IFRS 9 remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et doit être appliquée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme doit être appliquée de manière rétrospective et l'adoption anticipée est permise. La Société est toujours en voie d'évaluer l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

En mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. Cette nouvelle norme établit un cadre de référence général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, à l'exception des contrats inclus dans le champ d'application des normes qui portent sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. En juillet 2015, l'IASB a confirmé sa décision de reporter de un an la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 15. L'application de l'IFRS 15 est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective. L'application anticipée est permise. La Société est toujours en voie d'évaluer l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16, *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. Cette norme remplace la norme actuelle de l'IASB pour les contrats de location, soit l'IAS 17, qui exigeait que les preneurs et les bailleurs classent leurs contrats de location comme des contrats de location-financement ou des contrats de location simple et les comptabilisent différemment selon le type de contrat. L'IFRS 16 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation de l'information concernant les contrats de location. L'IFRS 16 propose un modèle comptable unique pour les preneurs, où ceux-ci sont tenus de comptabiliser des actifs et des passifs pour tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf si l'actif sous-jacent est de faible valeur. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et l'application anticipée est permise. La Société est toujours en voie d'évaluer l'incidence de ces normes sur ses états financiers consolidés.

Modifications de l'IFRS 11, *Partenariats*

En mai 2014, l'IASB a publié une modification à cette norme qui stipule que la comptabilisation s'appliquant aux regroupements d'entreprises doit être utilisée pour comptabiliser l'acquisition de participations dans une entreprise commune qui constitue une entreprise. La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et elle ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Modifications de l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, et de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*

En mai 2014, l'IASB a publié des modifications à ces normes visant à introduire une présomption réfutable selon laquelle les méthodes d'amortissement basées sur les produits en ce qui a trait aux immobilisations incorporelles sont inappropriées. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et l'application anticipée est permise. Celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Modifications de l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et de l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*

En septembre 2014, l'IASB a publié des modifications à ces normes visant à clarifier le traitement de la vente ou de l'apport des actifs d'un investisseur à ses entreprises associées ou coentreprises. L'ampleur des profits et des pertes découlant de la vente ou de l'apport des actifs repose sur le fait que l'actif vendu ou ayant fait l'objet d'un apport est une entreprise ou non. En août 2015, l'IASB a publié un exposé-sondage qui propose de reporter pour une durée indéterminée la date d'entrée en vigueur de ces modifications. Actuellement, l'application des modifications de l'IFRS 10 et de l'IAS 28 est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et les modifications s'appliquent de manière prospective. L'application anticipée est permise et ces normes ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Améliorations annuelles des IFRS (cycles 2012-2014)

En septembre 2014, l'IASB a publié les améliorations annuelles issues des cycles 2012-2014, lesquelles comprennent des modifications de portée limitée apportées à un ensemble de quatre normes. Les modifications qui pourraient s'appliquer à la Société comprennent des modifications afin de fournir : 1) des indications précises dans les cas où une entité reclasse un actif détenu en vue de la vente comme actif détenu en vue de la distribution, et vice-versa, de l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, 2) des indications supplémentaires concernant la conservation d'un lien ou non lorsqu'un mandat de gestion vise un actif transféré et des clarifications concernant les informations à fournir sur la compensation dans les états financiers intermédiaires résumés de l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, 3) une clarification à l'effet que des obligations de qualité supérieure utilisées pour l'estimation du taux d'actualisation des avantages postérieurs à l'emploi doivent être libellées dans la même monnaie que celle utilisée pour les prestations versées conformément à l'IAS 9, *Avantages du personnel*, 4) une clarification de l'expression « ailleurs dans le rapport intermédiaire » de l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. La plupart des modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2016. L'application anticipée est permise. La Société est toujours en voie d'évaluer l'incidence de ces normes sur ses états financiers consolidés.

Modifications apportées à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à cette norme afin de clarifier l'importance relative, le regroupement et la ventilation des éléments présentés dans l'état de la situation financière, l'état du résultat net et l'état du résultat global de même que l'ordre de présentation des notes dans les états financiers. Les modifications s'appliquent de manière prospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et l'application anticipée est permise. La Société est toujours en voie d'évaluer l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises

2015

Samson

Le 30 octobre 2015, la Société a réalisé l'acquisition de la totalité des actions en circulation de Samson Capital Advisors LLC (« Samson »), société de gestion de placements de premier plan située à New York et spécialisée en gestion des placements en devises et en titres à revenu fixe mondiaux. L'acquisition permettra à la Société de créer un véritable gestionnaire d'actifs mondiaux aux États-Unis, s'adjoignant une équipe reconnue pour son leadership et pour ses compétences en placement, pour renforcer sa présence dans le marché.

Selon les termes de cette entente, le prix d'achat total de Samson comprend une somme versée en trésorerie de 19 200 \$ US (25 119 \$ CA) aux vendeurs, une somme de 9 150 \$ US en actions de catégorie A émises à la clôture, soit 1 028 086 actions de catégorie A, qui ont été comptabilisées à une juste valeur de 9 170 \$ US (11 998 \$ CA), et une somme de 3 150 \$ US en actions devant être émises progressivement, ce qui représente environ 353 928 actions de catégorie A, qui seront émises 18 mois après la clôture et qui ont été comptabilisées à une juste valeur de 2 725 \$ US (3 566 \$ CA). De plus, le prix d'achat comprend un montant maximal de 4 175 \$ US qui a été comptabilisé à une juste valeur de 3 008 \$ US (3 935 \$ CA) à payer sur une période de trois ans si certains objectifs sont atteints, de même qu'un montant de 1 025 \$ US (1 342 \$ CA), lequel représentait la meilleure estimation, par la Société, de l'ajustement du fonds de roulement. D'autres mécanismes de rémunération ont été convenus au moment de la conclusion des conventions, y compris des primes de fidélisation, des UALR et des actions assujetties à des restrictions. La transaction a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises à l'aide de la méthode de l'acquisition et les actifs et passifs ont été comptabilisés à la juste valeur estimée à la date d'acquisition, comme suit :

	\$
Trésorerie	1 144
Trésorerie soumise à des restrictions	509
Autres actifs courants	4 486
Actifs non courants	15
Immobilisations corporelles	100
Immobilisations incorporelles	38 122
Goodwill (5 699 \$ déductibles aux fins de l'impôt)	4 791
Impôt sur le résultat différé	379
Créditeurs et charges à payer	(460)
Produits différés	(3 126)
	45 960

Contrepartie de l'acquisition	\$
Contrepartie en trésorerie	25 119
Capital social	11 998
Actions devant être émises progressivement	3 566
Juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat	5 277
	45 960

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises (suite)

Le goodwill est imputable aux synergies qui devraient résulter du regroupement des activités d'exploitation de la Société aux États-Unis. La direction de la Société a relevé des immobilisations incorporelles acquises auprès de Samson qui ont été constatées de manière distincte du goodwill. Ces immobilisations incorporelles consistaient en une entente de non-concurrence évaluée à 471 \$, en des relations clients évaluées à 36 168 \$, et en un nom commercial évalué à 1 433 \$. La juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat a été calculée à l'aide des flux de trésorerie actualisés estimés. La Société a engagé des coûts connexes à l'acquisition de 3 363 \$, qui comprennent essentiellement des frais de conformité, des frais juridiques ainsi que des frais de vérification diligente. Ces coûts sont inclus dans le poste « Frais d'acquisition » de l'état consolidé du résultat net. La Société a financé la partie en trésorerie du prix d'acquisition à l'aide de la facilité renouvelable décrite à la note 13. La Société prévoit finaliser la comptabilisation de cette acquisition avant la clôture du premier trimestre de 2016.

Incidence pro forma

Le tableau suivant présente l'incidence de l'acquisition sur les honoraires de gestion, les honoraires de performance et le résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

	\$
Honoraires de gestion	3 239
Honoraires de performance	-
Perte nette	(210)

Si le regroupement d'entreprises avait eu lieu le 1^{er} janvier 2015, les montants consolidés des honoraires de gestion, des honoraires de performance et du résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 auraient été comme suit :

	\$
Honoraires de gestion	246 674
Honoraires de performance	19 534
Résultat net	29 197

La Société considère que les chiffres pro forma sont une mesure approximative de la performance financière de l'entreprise issue des regroupements sur une période de 12 mois et qu'ils fournissent une base de comparaison avec sa performance financière des exercices futurs.

Le résultat net pro forma ci-dessus prend en considération les frais de vente et charges générales et administratives, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et l'élimination des frais d'acquisition, ainsi que les incidences fiscales connexes.

2014

Propel Capital Corporation

Le 2 septembre 2014, la Société a fait l'acquisition de toutes les actions en circulation de Propel Capital Corporation (« Propel »), une société de placement réputée de Toronto qui développe, gère et distribue des solutions de placement axées sur les fonds d'investissement à capital fixe pour la clientèle canadienne. L'acquisition a permis à la Société de bonifier son savoir-faire, son offre et ses capacités de distribution au sein des marchés de détail canadiens.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises (suite)

Selon les termes de cette entente, le prix d'achat de Propel comprenait une somme de 9 021 \$ versée en trésorerie aux vendeurs et une somme de 1 000 \$ versée à un compte en mains tierces dont les fonds seront libérés en février 2016 s'il n'y a aucune réclamation aux termes des clauses d'indemnisation de la convention d'achat d'actions. De plus, le prix d'achat comprenait une somme de 2 000 \$ à payer en février 2016 si les produits générés par les fonds d'investissement à capital fixe gérés par la Société atteignent un certain niveau. La transaction a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises à l'aide de la méthode de l'acquisition et les actifs et passifs ont été comptabilisés à la juste valeur estimée à la date d'acquisition, comme suit :

	\$
Trésorerie	107
Autres actifs courants	1 073
Immobilisations incorporelles	5 050
Goodwill	7 954
Créditeurs et charges à payer	(931)
Passif d'impôt différé	(1 346)
	11 907

Contrepartie de l'acquisition	\$
Contrepartie en trésorerie	10 021
Juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat	1 886
	11 907

Le goodwill était imputable au réseau solide mis en place par Propel et à son personnel bien formé et n'était pas déductible aux fins de l'impôt. La direction de Fiera Capital avait identifié des immobilisations incorporelles acquises auprès de Propel, qui avaient été constatées de manière distincte du goodwill. Ces immobilisations incorporelles étaient des relations clients évaluées au montant de 5 050 \$. La juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat a été calculée à l'aide des flux de trésorerie actualisés estimés. La Société a engagé des coûts connexes à l'acquisition de 623 \$, qui comprennent essentiellement des frais juridiques et des frais de vérification diligente. Ces coûts étaient inclus dans le poste « Frais d'acquisition » de l'état consolidé du résultat net. La Société a financé l'acquisition de Propel à l'aide de fonds en caisse.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a réévalué son estimation en ce qui a trait aux conditions de performance nécessaires au versement de la contrepartie conditionnelle de 2 000 \$. Par suite de cette réévaluation et en grande partie en raison de la conjoncture difficile sur le marché des fonds d'investissement à capital fixe, la Société a conclu que les conditions de performance ne seraient pas remplies en date du 31 décembre 2015 et qu'aucun paiement ne serait donc effectué. Pour cette raison, l'obligation au titre du prix d'achat a été réévaluée et le recouvrement a été comptabilisé à l'état consolidé du résultat net, au poste « Désactualisation des obligations au titre du prix d'achat et variation de leur juste valeur ». La contrepartie conditionnelle avait une valeur comptable de 1 970 \$ avant sa réévaluation à néant.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises (suite)

Incidence pro forma

Le tableau suivant présente l'incidence de l'acquisition sur les honoraires de gestion, les honoraires de performance et le résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

	\$
Honoraires de gestion	1 481
Honoraires de performance	-
Résultat net	269

Si le regroupement d'entreprises avait eu lieu le 1^{er} janvier 2014, les montants consolidés des honoraires de gestion, des honoraires de performance et du résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 auraient été comme suit :

	\$
Honoraires de gestion	204 366
Honoraires de performance	15 437
Résultat net	23 707

La Société considère que les chiffres pro forma sont une mesure approximative de la performance financière de l'entreprise issue du regroupement sur une période de douze mois et qu'ils fournissent une base de comparaison avec sa performance financière des périodes futures.

Le résultat net pro forma ci-dessus prend en considération les frais de vente et charges générales et administratives, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et l'élimination des frais d'acquisition, ainsi que les incidences fiscales connexes.

Coûts de restructuration et autres coûts d'intégration

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a comptabilisé une provision de restructuration de 1 267 \$ (1 210 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014) et des coûts d'intégration liés aux sociétés acquises de 1 094 \$ (1 917 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014), pour un total de 2 361 \$ (3 127 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014). Les coûts de restructuration sont essentiellement composés des coûts liés aux indemnités de départ dues aux réorganisations de l'entreprise résultant des regroupements d'entreprises ou de l'évolution normale de l'entreprise. Les coûts d'intégration sont composés essentiellement d'honoraires professionnels, de coûts liés à la relocalisation et aux contrats de location, et d'autres charges engagées en raison de l'intégration des entreprises récemment acquises.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises (suite)

Les variations des provisions de restructuration au cours des exercices clos les 31 décembre ont été les suivantes :

	Indemnités de départ
	\$
Solde au 31 décembre 2013	1 309
Ajout durant l'exercice	1 210
Montant payé durant l'exercice	(636)
Solde au 31 décembre 2014	1 883
Ajout durant l'exercice	1 267
Montant payé durant l'exercice	(2 139)
Solde au 31 décembre 2015	1 011

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Tranche courante	75	904
Tranche non courante	936	979
Total	1 011	1 883

La provision de restructuration de 936 \$ (979 \$ en 2014) a été classée à titre de passif non courant étant donné que la Société ne prévoit pas régler cette somme dans les douze prochains mois.

5. Participations dans des coentreprises

La Société détient des participations dans deux coentreprises (Axiom et Fiera Immobilier), et ce qui suit indique la variation de celles-ci au cours des exercices clos les 31 décembre indiqués.

	2015	2014
	\$	\$
Solde aux 31 décembre	9 635	8 284
Quote-part du résultat	1 968	1 263
Profit (perte) sur la dilution	83	(23)
Quote-part des autres éléments du résultat global	155	111
Regroupement d'entreprises	15	-
Souscription au capital	96	-
Écarts de conversion	4	-
Actifs détenus en vue de la vente	(5 496)	-
Solde aux 31 décembre	6 460	9 635

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014, la participation de la Société dans Axiom a changé quelque peu, mais est demeurée stable à environ 35 %. Un profit sur la dilution de 83 \$ (perte de 23 \$ en 2014) a été constaté afin de refléter ces légers changements. La participation de la Société dans Fiera Immobilier est restée stable à environ 44 %.

Le 21 décembre 2015, la Société a conclu un accord définitif avec Axiom en vertu duquel Axiom achètera aux fins d'annulation la participation de 35 % de la Société dans Axiom. Par conséquent, la Société a cessé la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence pour Axiom et a reclassé le placement comme actifs détenus en vue de la vente.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

5. Participations dans des coentreprises (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire des informations financières de Fiera Immobilier. Le sommaire des informations financières correspond aux montants présentés dans les états financiers de la coentreprise préparés selon les IFRS. La période comparative comprend les résultats d'Axiom.

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
États de la situation financière		
Actifs courants (y compris la trésorerie de 423 \$ en 2015 et de 687 \$ en 2014)	5 167	3 698
Actifs non courants	13 644	28 108
Passifs courants	(5 382)	(8 618)
Passifs non courants	-	(58)
Actifs nets	13 429	23 130

	Pour les exercices clos les	
	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
États du résultat net		
Produits	8 232	18 525
Charges	6 332	14 931
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	343	451
Produits d'intérêts	55	48
Charges d'intérêts	96	147
Impôt sur le résultat	913	647
Résultat net	1 900	3 594

Le rapprochement du sommaire des informations financières avec la valeur comptable des participations dans les coentreprises comptabilisées dans les états financiers consolidés aux 31 décembre est le suivant :

	2015	2014
	\$	\$
Actifs nets de la coentreprise	13 429	23 130
Surplus d'apport non attribuable à la Société	(93)	(195)
	13 336	22 935
Participation de la Société	5 860	9 049
Goodwill	600	586
Valeur comptable des participations dans des coentreprises	6 460	9 635

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

6. Instruments financiers

Par voie de ses actifs et passifs financiers, la Société est exposée, à l'égard des instruments financiers qu'elle utilise, aux risques suivants : risque lié aux fluctuations des cours boursiers, risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de liquidité. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques auxquels elle était exposée aux 31 décembre 2015 et 2014.

La Société a pour activité la gestion d'actifs de placement. Le niveau des ASG, qui est directement lié au rendement des placements et à la capacité de la Société de conserver et d'accroître ses actifs, constitue le principal inducteur de performance de ses résultats.

Les états consolidés de la situation financière présentent le portefeuille de placements de la Société, dont la valeur est exposée à plusieurs facteurs de risque. Même si certains de ces facteurs peuvent se répercuter sur la valeur des ASG des clients, l'analyse qui suit porte essentiellement sur le propre portefeuille de placements de la Société.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte découlant de l'évolution défavorable des taux et prix du marché, dont les taux d'intérêt, les fluctuations des cours boursiers et d'autres variations pertinentes des taux ou prix du marché. Le risque de marché est directement lié à la volatilité et à la liquidité des marchés sur lesquels les actifs sous-jacents connexes se négocient. L'analyse qui suit présente les principaux éléments du risque de marché auxquels s'expose la Société et la façon dont ils sont actuellement gérés.

Risque lié aux fluctuations des cours boursiers

Les fluctuations de la valeur des titres de capitaux propres ont une incidence sur le montant et le moment de la comptabilisation des profits et pertes liés aux titres de capitaux propres et aux titres de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune du portefeuille de la Société, et entraînent des variations des profits et pertes réalisés et non réalisés. La conjoncture économique en général, le contexte politique et plusieurs autres facteurs peuvent également avoir une incidence négative sur les marchés boursiers et obligataires et, en conséquence, sur la valeur des actifs financiers disponibles à la vente détenus, soit les titres de capitaux propres, les titres de fonds communs de placement et les titres à revenu fixe.

La Société gère son portefeuille de placements selon un mandat visant à maintenir un niveau de risque moyen. Son expertise particulière est la gestion de placements et, dans le cadre de ses activités quotidiennes, elle possède des ressources pour évaluer et gérer les risques liés à un portefeuille. Aux 31 décembre 2015 et 2014, son portefeuille de titres de capitaux propres et de titres liés à des capitaux propres comprenait des placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune qu'elle gère. La juste valeur de ces placements était de 4 707 \$ au 31 décembre 2015 et de 7 128 \$ au 31 décembre 2014. Les placements dans des fonds communs de placement et dans des fonds en gestion commune comprennent un portefeuille de placements très diversifié en titres de capitaux propres et en obligations. Les parts de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune n'ont pas d'échéance précise.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, une variation de 10 % de la juste valeur des placements de la Société dans des titres de capitaux propres et des titres liés à des capitaux propres aurait eu pour effet de faire monter ou baisser les autres éléments du résultat global de 471 \$ et de 713 \$, respectivement.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

6. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux actifs financiers de la Société exposés au risque de crédit sont la trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les placements et les débiteurs. La valeur comptable des actifs financiers présentés dans les états consolidés de la situation financière représente le risque de crédit maximal auquel s'expose la Société à la date de clôture.

Le risque de crédit associé à la trésorerie, à la trésorerie soumise à des restrictions et aux placements est limité parce que les contreparties en cause sont des banques à charte et des banques commerciales auxquelles les agences nationales de notation ont accordé des cotes élevées.

Le risque de crédit de la Société provient essentiellement de ses créances clients. Les montants sont présentés dans les états consolidés de la situation financière après déduction de la provision pour créances douteuses, laquelle a fait l'objet d'une estimation par la direction de la Société en fonction des résultats passés et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle et de la situation financière des contreparties. Afin de réduire ce risque, la direction a adopté des politiques de crédit qui comprennent une révision régulière des soldes des clients. Sauf en ce qui concerne la Banque Nationale du Canada et ses sociétés affiliées, qui représentaient 21 % des débiteurs de la Société au 31 décembre 2015 (20 % au 31 décembre 2014), aucun client n'en représentait plus de 10 % aux 31 décembre 2015 et 2014.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de la Société tient à sa trésorerie et à sa dette à long terme. Les taux d'intérêt sur sa dette à long terme sont variables et exposent ses flux de trésorerie au risque de taux d'intérêt.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie au moyen de swaps de taux d'intérêt variable-fixe. Ces swaps de taux d'intérêt ont pour effet économique de convertir la dette à taux variable en dette à taux fixe. La Société a contracté sa dette à long terme à un taux variable et, au moyen de swaps, elle en a converti une partie en dette assortie de taux fixes inférieurs à ceux qu'elle aurait obtenus si elle avait contracté directement un emprunt à taux fixe. Aux termes d'un swap de taux d'intérêt, la Société convient avec l'autre partie d'échanger, à intervalles donnés, des montants correspondant à la différence entre le taux contractuel fixe et le taux variable, calculée en fonction de notionnels convenus.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours de change. Pour la Société, ce risque découle de sa trésorerie, de ses débiteurs, de ses créditeurs et charges à payer et de sa dette à long terme libellés en dollars américains ainsi que des activités de ses établissements américains, activités dans le cadre desquelles le dollar américain est essentiellement utilisé. La Société gère une partie de son risque de change en faisant concorder ses positions en actifs et en passifs, soit plus précisément, en appariant sa dette à long terme libellée dans une monnaie étrangère donnée à ses actifs à long terme libellés dans la même monnaie.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

6. Instruments financiers (suite)

Les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2015 et 2014 tenaient compte des montants suivants qui sont en dollars canadiens et qui ont trait à des actifs et passifs financiers dont les flux de trésorerie sont libellés en dollars américains.

	2015	2014
	\$	\$
Trésorerie	16 918	15 797
Trésorerie soumise à des restrictions	1 530	579
Placements	946	1 084
Débiteurs	16 602	12 643
Créditeurs et charges à payer	(13 009)	(7 543)
Obligations au titre du prix d'achat	(5 704)	–
Dettes à long terme	(137 012)	(93 501)

Selon les soldes (exclusion faite de la dette à long terme) au 31 décembre 2015, une hausse ou une baisse de 5 % du dollar américain par rapport au dollar canadien donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution de 864 \$ (1 128 \$ en 2014) du total du résultat global. Le calcul précédent ne tient pas compte de la dette à long terme libellée en dollars américains, qui est couverte au moyen d'un actif à long terme dans la même monnaie. Cet actif à long terme n'est pas inscrit à l'état consolidé de la situation financière étant donné qu'il s'agit d'un solde intersociété.

Risque de liquidité

La Société cherche à disposer de liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations à leur échéance. Elle surveille le solde de sa trésorerie et ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de pouvoir s'acquitter de ses obligations.

La Société génère assez de flux de trésorerie liés à ses activités d'exploitation et a suffisamment de financement disponible aux termes de sa dette à long terme pour financer ses activités et respecter ses obligations à mesure qu'elles viennent à échéance.

Au 31 décembre 2015, les passifs financiers de la Société étaient les suivants :

	Engagements contractuels liés aux flux de trésorerie					
	Valeur comptable	Total	2016	2017	2018	Autres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	50 784	50 784	50 784	–	–	–
Dividende à payer	334	334	334	–	–	–
Sommes dues à des sociétés liées	1 259	1 259	1 259	–	–	–
Dettes à long terme	265 270	265 270	–	–	–	265 270
Obligations au titre du prix d'achat	42 235	48 697	11 845	10 426	10 426	16 000
	359 882	366 344	64 222	10 426	10 426	281 270

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

6. Instruments financiers (suite)

Juste valeur

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les justes valeurs de la trésorerie, de la trésorerie soumise à des restrictions, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer, du dividende à payer, des sommes dues à des sociétés liées et des dépôts-clients correspondent approximativement à leurs valeurs comptables en raison de leur échéance à court terme.

Le coût des placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune se chiffrait à 3 808 \$ au 31 décembre 2015 et à 6 492 \$ au 31 décembre 2014 et leur juste valeur était respectivement de 4 707 \$ et de 7 128 \$ à ces dates. Le profit non réalisé, soit 779 \$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 120 \$) au 31 décembre 2015 et 553 \$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 83 \$) au 31 décembre 2014, est comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global.

La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable compte tenu du fait qu'elle est assujettie à des conditions, y compris des taux d'intérêt variables, semblables à celles que la Société pourrait obtenir pour des instruments ayant des termes similaires.

La Société établit la juste valeur de la somme à recevoir liée aux reçus de souscription de 1 755 \$ et de l'obligation au titre des reçus de souscription du même montant au moyen de données de niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. La Société a déterminé la juste valeur au moyen de données de marché observables comme le taux d'actualisation.

La juste valeur de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle a été établie au moyen d'une formule dont ont convenu toutes les parties au moment de l'acquisition des fonds de gestion alternative auprès de GMP. La juste valeur de l'option est déterminée à l'aide de la valeur actualisée du total d'un multiple du résultat avant impôt et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») prévisionnel et des honoraires de performance prévisionnels au moyen de données de niveau 3. La performance réelle de la filiale influe directement sur la valeur de l'option. Les prévisions font l'objet d'un suivi et d'une révision mensuels, et la valeur de l'option est recalculée à la clôture de chaque période de présentation de l'information. Au cours de 2014, la Société a achevé le budget annuel de la filiale pour l'exercice 2015 et recalculé la valeur de l'option à l'aide du BAIIA prévisionnel le plus récent attribuable à Société en commandite Fiera Quantum. La Société a ainsi établi que la valeur de l'option était de néant au 31 décembre 2014; elle est demeurée inchangée au 31 décembre 2015.

De plus, la Société a l'option d'acheter la participation de 45 % détenue par un membre clé de l'équipe de GMP Investment Management en tout temps après le 31 décembre 2015. Cette option pourra être réglée en trésorerie ou par l'émission d'actions de catégorie A de Fiera Capital, au gré de celle-ci. La formule utilisée pour calculer le prix d'achat de la participation de 45 % restante est la même que celle utilisée pour calculer la valeur de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle, et elle prend en considération la somme d'un multiple du BAIIA prévisionnel et des honoraires de performance prévisionnels.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

6. Instruments financiers (suite)

Les instruments financiers dérivés sont composés uniquement de contrats de swap de taux d'intérêt. La Société détermine la juste valeur de ses swaps de taux d'intérêt au moyen de techniques d'évaluation, utilisant à cette fin des données observables sur les marchés, telles que les courbes de taux d'intérêt, et les informations disponibles concernant des transactions réalisées sur les marchés et portant sur d'autres instruments quasi identiques, par une analyse des flux de trésorerie actualisés ou par d'autres techniques, le cas échéant. La Société s'assure, autant que possible, que sa technique d'évaluation intègre tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération pour fixer un prix et qu'elle est conforme aux méthodes économiques reconnues pour la fixation du prix d'instruments financiers.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés présentées dans l'état consolidé du résultat net comprennent les variations de la juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt susmentionnés de 445 \$ et de 301 \$ pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014, respectivement, et les variations de la juste valeur de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle se chiffrant à néant et à (7 720 \$) pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014, respectivement, pour un total de 445 \$ et de (7 419 \$) pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014, respectivement.

Instruments financiers par catégories :

Au 31 décembre 2015

	Prêts et créances	Disponibles à la vente	JVBRN ¹	Passifs financiers au coût amorti	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs					
Trésorerie	25 725	–	–	–	25 725
Trésorerie soumise à des restrictions	2 890	–	–	–	2 890
Placements	–	4 707	–	–	4 707
Débiteurs	65 435	–	–	–	65 435
Créances à long terme	433	–	–	–	433
Somme à recevoir liée aux reçus de souscription	1 755	–	–	–	1 755
Total	96 238	4 707	–	–	100 945
Passifs					
Créditeurs et charges à payer	–	–	–	50 784	50 784
Dividende à payer	–	–	–	334	334
Sommes dues à des sociétés liées	–	–	–	1 259	1 259
Dépôts-clients	–	–	–	155	155
Obligation au titre des reçus de souscription	–	–	–	1 755	1 755
Passifs fondés sur des actions réglés en trésorerie	–	–	1 807	–	1 807
Dette à long terme	–	–	–	264 226	264 226
Obligations au titre du prix d'achat	–	–	–	42 235	42 235
Instruments financiers dérivés	–	–	1 390	–	1 390
Total	–	–	3 197	360 748	363 945

¹⁾ Actifs (passifs) à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette catégorie comprend les actifs et les instruments financiers désignés comme des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

6. Instruments financiers (suite)

Au 31 décembre 2014

	Prêts et créances	Disponibles à la vente	JVBRN ¹	Passifs financiers au coût amorti	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs					
Trésorerie	16 880	–	–	–	16 880
Trésorerie soumise à des restrictions	579	–	–	–	579
Placements	–	7 128	858	–	7 986
Débiteurs	59 960	–	–	–	59 960
Créances à long terme	449	–	–	–	449
Somme à recevoir liée aux reçus de souscription	3 353	–	–	–	3 353
Total	81 221	7 128	858	–	89 207
Passifs					
Créditeurs et charges à payer	–	–	–	41 034	41 034
Dividende à payer	–	–	–	311	311
Sommes dues à des sociétés liées	–	–	–	931	931
Dépôts-clients	–	–	–	155	155
Obligation au titre des reçus de souscription	–	–	–	3 353	3 353
Passifs fondés sur des actions réglés en trésorerie	–	–	1 263	–	1 263
Dette à long terme	–	–	–	222 081	222 081
Obligations au titre du prix d'achat	–	–	–	44 668	44 668
Instruments financiers dérivés	–	–	945	–	945
Total	–	–	2 208	312 533	314 741

¹⁾ Actifs (passifs) à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette catégorie comprend les actifs et les instruments financiers désignés comme des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau suivant classe les actifs et les passifs financiers qui sont inscrits dans les états consolidés de la situation financière à la juste valeur selon une hiérarchie qui repose sur l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. Les niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (soit des données non observables).

Aucun transfert d'un niveau à un autre n'a été effectué au cours des exercices à l'étude.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

6. Instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière et classés selon la hiérarchie des justes valeurs décrite plus haut :

	31 décembre 2015			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune gérés par la Société	–	4 707	–	4 707
Total des actifs financiers	–	4 707	–	4 707
Passifs financiers				
Passifs fondés sur des actions réglés en trésorerie	1 807	–	–	1 807
Instruments financiers dérivés – swap de taux d'intérêt	–	1 390	–	1 390
Total des passifs financiers	1 807	1 390	–	3 197

	31 décembre 2014			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune gérés par la Société	–	7 128	–	7 128
Autres titres et placements	858	–	–	858
Total des actifs financiers	858	7 128	–	7 986
Passifs financiers				
Passifs fondés sur des actions réglés en trésorerie	1 263	–	–	1 263
Instruments financiers dérivés – swap de taux d'intérêt	–	945	–	945
Total des passifs financiers	1 263	945	–	2 208

7. Placements

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune gérés par la Société	4 707	7 128
Autres titres et placements	–	858
	4 707	7 986

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

8. Débiteurs

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Comptes clients	50 288	45 935
Comptes clients – sociétés liées à des actionnaires	14 314	13 241
Comptes clients – coentreprises	409	438
Autres	424	346
	65 435	59 960

Ce qui suit indique le classement chronologique des débiteurs.

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Comptes clients		
Courant	49 241	43 378
Entre 61 et 119 jours	520	1 446
Plus de 120 jours	527	1 111
Total des comptes clients	50 288	45 935
Sociétés liées et coentreprises		
Courant	14 584	13 438
Entre 61 et 119 jours	109	165
Plus de 120 jours	30	76
Total des sociétés liées et des coentreprises	14 723	13 679
Autres	424	346
	65 435	59 960

Au 31 décembre 2015, une provision pour créances douteuses de 37 \$ (68 \$ en 2014) était inscrite.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

9. Immobilisations corporelles

	Mobilier et matériel de bureau	Matériel informatique	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014				
Valeur comptable nette d'ouverture	1 264	1 003	3 055	5 322
Ajouts	359	295	805	1 459
Écarts de conversion	15	26	31	72
Amortissement	(402)	(560)	(771)	(1 733)
Valeur comptable nette de clôture	1 236	764	3 120	5 120
Solde au 31 décembre 2014				
Coût	3 920	2 757	5 202	11 879
Amortissement cumulé	(2 701)	(2 026)	(2 121)	(6 848)
Écarts de conversion	17	33	39	89
Valeur comptable nette	1 236	764	3 120	5 120
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015				
Valeur comptable nette d'ouverture	1 236	764	3 120	5 120
Ajouts	3 091	1 026	11 168	15 285
Regroupements d'entreprises	52	9	39	100
Transfert aux immobilisations incorporelles	-	(135)	-	(135)
Reclassement	(113)	113	-	-
Radiations	(31)	(53)	-	(84)
Écarts de conversion	161	80	375	616
Amortissement	(506)	(488)	(952)	(1 946)
Valeur comptable nette de clôture	3 890	1 316	13 750	18 956
Solde au 31 décembre 2015				
Coût	6 209	2 763	16 289	25 261
Amortissement cumulé	(2 497)	(1 560)	(2 953)	(7 010)
Écarts de conversion	178	113	414	705
Valeur comptable nette	3 890	1 316	13 750	18 956

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, du matériel informatique d'un montant de 238 \$ et un montant d'amortissement cumulé de 103 \$ ont été transférés dans les autres immobilisations incorporelles, alors que du mobilier et matériel de bureau d'un montant de 159 \$ et un montant d'amortissement cumulé de 46 \$ ont été transférés dans le matériel informatique.

De plus, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a décomptabilisé du mobilier et matériel de bureau d'une valeur comptable de 695 \$ (néant pour le 31 décembre 2014) et un montant d'amortissement cumulé de 664 \$ (néant pour le 31 décembre 2014), du matériel informatique d'une valeur comptable de 950 \$ (néant pour le 31 décembre 2014) et un montant d'amortissement cumulé de 897 \$ (néant pour le 31 décembre 2014), ainsi que des améliorations locatives d'une valeur comptable de 120 \$ (néant pour le 31 décembre 2014) et un montant d'amortissement cumulé de 120 \$ (néant pour le 31 décembre 2014). L'excédent du coût sur l'amortissement cumulé de 84 \$ a été constaté dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Amortissement des immobilisations corporelles ».

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

10. Goodwill et immobilisations incorporelles

	Goodwill	À durée de vie indéterminée		À durée de vie déterminée		Total
		Contrats de gestion d'actifs	Relations clients	Autres		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014						
Valeur comptable nette d'ouverture	357 773	8 191	69 960	224 494	7 506	310 151
Ajouts	-	-	-	-	1 799	1 799
Ajouts – généré en interne	-	-	-	-	611	611
Regroupements d'entreprises	7 331	-	-	5 050	-	5 050
Dépréciation	(1 918)	-	-	(6 098)	-	(6 098)
Écarts de conversion	6 975	184	-	6 487	351	7 022
Amortissement de l'exercice	-	-	(8 480)	(14 795)	(2 425)	(25 700)
Valeur comptable nette de clôture	370 161	8 375	61 480	215 138	7 842	292 835
Solde au 31 décembre 2014						
Coût	363 713	8 154	84 800	245 798	13 297	352 049
Amortissement cumulé et dépréciation	(1 918)	-	(23 320)	(38 498)	(5 894)	(67 712)
Écarts de conversion	8 366	221	-	7 838	439	8 498
Valeur comptable nette	370 161	8 375	61 480	215 138	7 842	292 835
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015						
Valeur comptable nette d'ouverture	370 161	8 375	61 480	215 138	7 842	292 835
Ajouts	-	-	-	-	408	408
Ajouts – généré en interne	-	-	-	-	1 250	1 250
Transfert provenant des immobilisations corporelles	-	-	-	-	135	135
Regroupements d'entreprises	4 791	-	-	36 168	1 954	38 122
Écarts de conversion	16 395	425	-	16 201	718	17 344
Amortissement de l'exercice	-	-	(8 480)	(16 752)	(1 887)	(27 119)
Valeur comptable nette de clôture	391 347	8 800	53 000	250 755	10 420	322 975
Solde au 31 décembre 2015						
Coût	368 504	8 154	84 800	281 966	14 396	389 316
Amortissement cumulé et dépréciation	(1 918)	-	(31 800)	(55 250)	(5 133)	(92 183)
Écarts de conversion	24 761	646	-	24 039	1 157	25 842
Valeur comptable nette	391 347	8 800	53 000	250 755	10 420	322 975

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, d'autres immobilisations incorporelles ayant un coût de 238 \$ (néant pour le 31 décembre 2014) et un montant d'amortissement cumulé de 103 \$ (néant pour le 31 décembre 2014) ont été transférés à partir des immobilisations corporelles. De plus, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a décomptabilisé d'autres immobilisations incorporelles ayant une valeur comptable de 2 751 \$ (805 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014) et un montant d'amortissement cumulé de 2 751 \$ (805 \$ pour le 31 décembre 2014).

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

10. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

Tests de dépréciation du goodwill

Au cours des quatrièmes trimestres de 2015 et 2014, dans le cadre de ses tests de dépréciation annuels, la Société a conclu son analyse de dépréciation et évalué la recouvrabilité de ses actifs. Aux 31 décembre 2015 et 2014, la Société a déterminé qu'il y avait deux UGT (Société en commandite Fiera Quantum et le reste de l'entreprise), mais Société en commandite Fiera Quantum n'avait aucun montant au titre du goodwill comptabilisé au 31 décembre 2015.

Société en commandite Fiera Quantum

2014

La valeur recouvrable des actifs de l'UGT Société en commandite Fiera Quantum a été établie au moyen de l'approche de la valeur d'utilité à l'aide d'un modèle des flux de trésorerie actualisés. Les principales hypothèses clés comprennent les flux de trésorerie prévisionnels en fonction de la planification financière à jour préparée par la direction pour une période de cinq ans.

Les modèles des flux de trésorerie actualisés ont été déterminés à l'aide d'un taux d'actualisation de 17 %. Les flux de trésorerie prévisionnels tiennent également compte d'une diminution des ASG prévisionnels en 2015 et d'ASG stables au cours des exercices futurs. Les flux de trésorerie des exercices au-delà des prévisions à long terme de Société en commandite Fiera Quantum ont été extrapolés au moyen d'un taux de croissance final de 1 %.

Suite à l'analyse de dépréciation, la Société a déterminé que les valeurs comptables des actifs de Société en commandite Fiera Quantum excédaient leurs valeurs recouvrables et, par conséquent, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation du goodwill de 1 918 \$ et une charge de dépréciation des immobilisations incorporelles de 6 098 \$, pour une charge de dépréciation totale de 8 016 \$. Cette charge s'explique principalement par une baisse des ASG de Société en commandite Fiera Quantum ainsi que par les charges qui n'ont pas diminué au même rythme que les produits. La charge de dépréciation n'a pas eu d'incidence sur l'exploitation de la société en commandite, ses liquidités ou les flux de trésorerie liés à ses activités d'exploitation.

Reste de l'entreprise

Le calcul de la valeur recouvrable de cette UGT pour 2013, qui représente le plus récent calcul détaillé effectué lors d'un exercice antérieur, a été utilisé pour le test de dépréciation de cette unité aux 31 décembre 2015 et 2014, étant donné que tous les critères suivants étaient respectés :

- a) les actifs et les passifs constituant cette unité n'ont pas changé de manière importante depuis le calcul de la valeur recouvrable le plus récent;
- b) le calcul le plus récent de la valeur recouvrable a abouti à un montant qui était substantiellement supérieur à la valeur comptable de l'unité;
- c) sur la base d'une analyse des événements qui se sont produits et des circonstances qui ont évolué depuis le calcul le plus récent de la valeur recouvrable, il est très peu probable qu'une détermination de la valeur recouvrable actuelle aboutisse à un montant inférieur à la valeur comptable actuelle de l'unité.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

10. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

Lors des tests de dépréciation du goodwill aux 31 décembre 2015 et 2014, la Société a comparé le total de la valeur recouvrable de l'UGT à sa valeur comptable. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité selon des prévisions des flux de trésorerie quinquennales qu'a approuvées la direction et qui ont fait un usage maximal de données de marché observables. Pour les périodes au-delà de la période budgétaire quinquennale, la valeur finale a été établie à l'aide du taux de croissance attendu à long terme. Les hypothèses clés ont compris les suivantes :

	2015 ¹	2014 ¹
	%	%
Taux de croissance moyen pondéré	5,5 %	5,5 %
Taux d'actualisation	11 %	11 %

¹) Hypothèses reprises de 2013.

Des changements raisonnables dans les hypothèses clés ne feraient pas en sorte que la valeur recouvrable du goodwill tombe sous sa valeur comptable.

Tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Lors du test de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée aux 31 décembre 2015 et 2014, la Société a comparé la valeur recouvrable totale des actifs à leur valeur comptable respective. Pour 2015, le calcul de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée de 2013 a été utilisé pour le test de dépréciation au 31 décembre 2015 pour les mêmes raisons que celles évoquées précédemment. Les hypothèses clés ont compris les suivantes :

	2015 ¹	2014 ¹
	%	%
Taux de croissance moyen pondéré	2,5 %	2,5 %
Taux d'actualisation	11 %	11 %

¹) Hypothèses reportées de 2013.

La valeur recouvrable a été établie en fonction de la valeur d'utilité à l'aide de prévisions de flux de trésorerie d'une durée indéterminée qu'a approuvées la direction et qui ont fait un usage maximal des données d'entrée et de sortie de marché observables. Pour les périodes au-delà de la période budgétaire, la valeur finale a été établie à l'aide du taux de croissance attendu à long terme de 2,5 %. Le taux d'actualisation est appliqué aux projections quinquennales des flux de trésorerie avant impôt et calculé en fonction du coût moyen pondéré du capital.

Des changements raisonnables aux hypothèses clés ne feraient pas en sorte que la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée tombe sous leur valeur comptable.

À la suite des tests de dépréciation, la Société a conclu que la valeur recouvrable de ses UGT dépassait leur valeur comptable et, par conséquent, elle n'a détecté aucune perte de valeur.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

11. Créiteurs et charges à payer

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	18 835	11 989
Salaires et vacances à payer	429	552
Primes et commissions à payer	30 641	27 235
Taxes de vente à payer	879	1 258
	50 784	41 034

12. Impôt sur le résultat

Le tableau suivant présente le détail de la charge d'impôt sur le résultat pour les exercices clos les 31 décembre :

	2015	2014
	\$	\$
Impôt exigible	15 077	10 818
Impôt différé (recouvrement)	(8 306)	(5 660)
	6 771	5 158

Pour les exercices clos les 31 décembre, la charge d'impôt de la Société diffère comme suit des montants qui auraient été obtenus au moyen des taux d'impôt fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi :

	2015	2014
	\$	\$
Résultat avant impôt sur le résultat	32 435	28 749
Taux d'impôt fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi	26,7 %	26,7 %
Charge d'impôt calculée selon le taux d'impôt combiné prévu par la loi	8 660	7 676
Rémunération fondée sur des actions	956	154
Frais d'acquisition non déductibles	755	357
Impôt sur le résultat attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	539	1 022
Incidence des écarts entre les taux d'impôt au Canada et à l'étranger	(3 407)	(1 314)
Ajustements fiscaux d'exercices antérieurs	(835)	(1 380)
Autres montants non déductibles (non imposables)	103	(1 357)
	6 771	5 158

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

12. Impôt sur le résultat (suite)

Les tableaux suivants présentent la variation des actifs et passifs d'impôt différé au cours des exercices, sans tenir compte de la compensation des soldes au sein d'une même juridiction fiscale.

	Incitatifs à la location et obligations différées liées à des contrats de location	Provisions de restructuration	Reports de pertes en avant	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2013	398	349	381	1 630	2 758
Imputé au résultat	(45)	(89)	451	1 624	1 941
Regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-
Imputé aux autres éléments du résultat global	-	-	-	(83)	(83)
Écarts de conversion	-	-	1	57	58
Solde au 31 décembre 2014	353	260	833	3 228	4 674
Imputé au résultat	(48)	(10)	3 106	3 194	6 242
Autres	-	-	276	-	276
Regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-
Imputé aux autres éléments du résultat global	-	-	-	(37)	(37)
Écarts de conversion	-	-	158	493	651
Solde au 31 décembre 2015	305	250	4 373	6 878	11 806

	Total (du tableau précédent)	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2013	2 758	(25 822)	(223)	(23 287)
Imputé au résultat	1 941	3 339	380	5 660
Regroupements d'entreprises	-	(1 346)	-	(1 346)
Imputé aux autres éléments du résultat global	(83)	-	-	(83)
Écarts de conversion	58	(612)	2	(552)
Solde au 31 décembre 2014	4 674	(24 441)	159	(19 608)
Imputé au résultat	6 242	1 723	341	8 306
Autres	276	-	-	276
Regroupements d'entreprises	-	379	-	379
Imputé aux autres éléments du résultat global	(37)	-	-	(37)
Écarts de conversion	651	(1 502)	48	(803)
Solde au 31 décembre 2015	11 806	(23 841)	548	(11 487)

Présentation dans les états financiers aux 31 décembre :

	2015	2014
	\$	\$
Actifs d'impôt sur le résultat différé non courants	1 079	483
Passifs d'impôt sur le résultat différé non courants	(12 566)	(20 091)
Total	(11 487)	(19 608)

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

13. Dette à long terme

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Facilité à terme	–	177 756
Facilité renouvelable	265 270	45 244
Charges de financement différées	(1 044)	(919)
	264 226	222 081

Facilité renouvelable

Le 26 juin 2015, la Société a modifié les modalités de sa convention de crédit afin d'inclure, entre autres, les modifications suivantes :

- Conversion de l'ancienne facilité, composée d'une facilité renouvelable non garantie de premier rang de 75 000 \$ CA échéant en avril 2017 et d'une facilité à terme de 175 000 \$ CA échéant en avril 2017, en une facilité renouvelable non garantie de premier rang de 300 000 \$ CA pouvant être utilisée au gré de la Société pour des retraits en dollars canadiens ou l'équivalent en dollars américains, remboursable intégralement en mars 2020.
- Révision des clauses restrictives applicables pour les différentes périodes de test, y compris durant les périodes suivant certaines acquisitions.
- Inclusion de Fiera US Holding Inc., filiale entièrement détenue, à titre d'emprunteur.

La Société a évalué les modifications et a conclu que les modalités révisées étaient considérables et donnaient lieu à une extinction de l'ancienne facilité. En conséquence, des charges de financement différées non amorties de 718 \$ relatives à l'ancienne facilité ont été radiées des états financiers consolidés à la date de la modification.

La Société prévoit utiliser les montants additionnels disponibles aux termes de la facilité renouvelable modifiée pour financer les acquisitions futures et aux fins générales de la Société, le cas échéant.

Au 31 décembre 2015, le montant total de la dette à long terme comprenait des montants de 128 258 \$ CA et de 98 997 \$ US (137 012 \$ CA) (montants impayés de 129 500 \$ CA et de 80 597 \$ US (93 500 \$ CA) au 31 décembre 2014).

Selon les modalités de la convention d'emprunt, la Société doit respecter certaines clauses restrictives, y compris le maintien de ratios financiers minimaux. Ces restrictions visent le maintien d'un ratio maximum de la dette à long terme sur le BAIIA et d'un ratio minimum de couverture des intérêts. Le BAIIA, mesure non conforme aux IFRS, est défini dans la facilité renouvelable comme étant, sur une base consolidée, le résultat de l'emprunteur avant les intérêts, l'impôt, les amortissements, les charges non récurrentes et exceptionnelles liées aux acquisitions et d'autres éléments hors trésorerie. Au 31 décembre 2015, la Société se conformait à l'ensemble des clauses restrictives relatives à sa dette.

Le 1^{er} mai 2012, la Société a conclu un contrat de swap de taux d'intérêt d'un notionnel de 108 000 \$, aux termes duquel elle a échangé son taux variable contre un taux fixe de 1,835 %. Ce contrat échoit en mars 2017 et prévoit des versements mensuels (se reporter à la note 6).

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

14. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global

Autorisé

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie A et un nombre illimité d'actions de catégorie B. Les actions de catégorie B ne peuvent être émises qu'à l'intention de Fiera Capital S.E.C., soit le porteur des actions de catégorie B.

À l'exception de ce qui est décrit ci-dessous, les actions de catégorie A et les actions de catégorie B sont assorties des mêmes droits, sont égales à tous les égards et sont traitées comme si elles faisaient partie d'une seule et même catégorie. Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont égalité de rang en ce qui a trait au paiement de dividendes, au remboursement de capital et aux distributions d'actifs en cas de liquidation ou de dissolution de la Société.

Les détenteurs d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B en circulation ont le droit de recevoir des dividendes au moyen des actifs légalement disponibles à ce moment, selon des montants et sous la forme que le conseil d'administration déterminera à l'occasion, sans distinguer les actions de catégorie A des actions de catégorie B ou privilégier une catégorie sur l'autre.

Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B donnent chacune un droit de vote dans toutes les questions autres que l'élection des administrateurs. En ce qui a trait à cette élection, les détenteurs d'actions de catégorie A peuvent élire le tiers des membres du conseil d'administration, tandis que les détenteurs d'actions de catégorie B peuvent élire les deux tiers des membres du conseil d'administration de la Société.

Les actions de catégorie A ne sont pas convertibles en actions d'autres catégories. Les actions de catégorie B sont convertibles en actions de catégorie A à raison de une pour une, au gré des détenteurs tant que Fiera Capital S.E.C. est sous le contrôle des actionnaires actuels ou qu'elle détient au moins 20 % du nombre total des actions de catégorie A et des actions de catégorie B émises et en circulation.

Les actions n'ont pas de valeur nominale.

Actions privilégiées

Le 17 avril 2014, les administrateurs de la Société ont approuvé le dépôt de statuts de modification visant la création d'une nouvelle catégorie d'actions devant être désignées comme les actions privilégiées (les « actions privilégiées »). Cette modification a été approuvée par les actionnaires de la Société lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Les actions privilégiées seraient émises en séries et confèreraient à leurs porteurs priorité de rang, tant sur le plan des dividendes que du rendement du capital investi, sur les porteurs d'actions de catégorie A, les porteurs d'actions de catégorie B ainsi que les porteurs de toute autre action ayant un rang inférieur aux actions privilégiées. D'autres conditions pourraient aussi s'appliquer aux porteurs d'actions privilégiées.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

14. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global (suite)

Le tableau suivant présente le détail des actions émises et en circulation :

	Actions de catégorie A avec droit de vote		Actions de catégorie B avec droit de vote		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Solde au 31 décembre 2013	46 639 057	388 113	20 798 008	33 096	67 437 065	421 209
Émission d'actions	149 469	1 830	-	-	149 469	1 830
Conversion d'actions devant être émises progressivement	277 578	3 104	-	-	277 578	3 104
Options sur actions exercées	249 236	2 245	-	-	249 236	2 245
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat	642 275	8 500	-	-	642 275	8 500
Transfert des actions de catégorie B aux actions de catégorie A	758 258	1 207	(758 258)	(1 207)	-	-
Solde au 31 décembre 2014	48 715 873	404 999	20 039 750	31 889	68 755 623	436 888
Actions émises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (note 4)	1 028 086	11 998	-	-	1 028 086	11 998
Émission d'actions assujetties à des restrictions	224 699	2 622	-	-	224 699	2 622
Conversion d'actions devant être émises progressivement	277 578	2 959	-	-	277 578	2 959
Émission d'actions	288 339	3 341	-	-	288 339	3 341
Options sur actions exercées	356 173	3 146	-	-	356 173	3 146
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat	729 157	8 500	-	-	729 157	8 500
Actions achetées aux fins d'annulation	(275 230)	(2 320)	-	-	(275 230)	(2 320)
Transfert des actions de catégorie B aux actions de catégorie A	192 173	306	(192 173)	(306)	-	-
Solde au 31 décembre 2015	51 536 848	435 551	19 847 577	31 583	71 384 425	467 134

2015

Actions émises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Dans le cadre de l'acquisition de Samson, la Société a émis 1 028 086 actions de catégorie A d'une valeur de 9 150 \$ US. Les actions émises ont été comptabilisées au cours de clôture à la date d'acquisition de 11 998 \$ CA. La Société s'est également engagée à émettre environ 353 928 actions de catégorie A 18 mois après la clôture de l'acquisition. L'engagement a été considéré comme une composante des capitaux propres et a été inscrit à une valeur actualisée de 3 566 \$ CA au poste « Actions assujetties à des restrictions et devant être émises progressivement ».

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

14. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global (suite)

Émission d'actions assujetties à des restrictions

De plus, la Société a émis 224 699 actions assujetties à des restrictions (les « actions assujetties à des restrictions ») à d'anciens employés de Samson. Les droits sur ces actions deviendront acquis sur une période allant jusqu'à trois ans. Ces actions sont comptabilisées à titre de paiement fondé sur des actions (note 16). Les actions assujetties à des restrictions d'un montant de 2 622 \$ CA sont inscrites comme une augmentation dans le capital social et la diminution correspondante est inscrite au poste « Actions assujetties à des restrictions et devant être émises progressivement ».

Conversion d'actions devant être émises progressivement

Dans le cadre de l'acquisition de Bel Air Investment Advisors LLC et de sa société affiliée Bel Air Securities LLC (collectivement, « Bel Air »), la Société s'est engagée à émettre en trois tranches, sur une période de 32 mois à partir de sa clôture, 832 755 actions de catégorie A d'une valeur de 9 760 \$ US. Cet engagement a été considéré comme une composante des capitaux propres et a été inscrit à une valeur actualisée de 8 419 \$ US (8 781 \$ CA) au poste « Actions assujetties à des restrictions et devant être émises progressivement ». Au cours du deuxième trimestre de 2015, 277 578 actions devant être émises progressivement constituant la deuxième tranche ont été émises et converties en actions de catégorie A et un montant de 2 959 \$ CA inscrit au poste « Actions assujetties à des restrictions et devant être émises progressivement » a été transféré au poste « Capital social ».

Émission d'actions

La journée même de la conversion de la deuxième tranche des actions devant être émises progressivement en capital social, la Société a émis 149 469 actions de catégorie A pour un produit en trésorerie de 1 830 \$, moins les frais d'émission de 19 \$, à la Banque Nationale du Canada (la « Banque Nationale ») dans le cadre d'une convention connexe. Ces actions ont été émises à l'exercice des droits antidilution de la Banque Nationale, selon les termes de la convention relative aux droits de l'investisseur.

La Société a également émis des reçus de souscription à la Banque Nationale, visant l'émission de 149 469 actions de catégorie A au prix prédéterminé de 12,24 \$ l'action, dans le cadre de la convention dont il est question plus haut. Les reçus de souscription seront échangés contre des actions en même temps que la troisième conversion d'actions devant être émises progressivement en capital social. Le produit tiré de ces reçus a été versé dans un compte en mains tierces, mais la libération est conditionnelle à l'émission des actions devant être émises progressivement. Par conséquent, les montants ont été comptabilisés à titre d'actif et de passif d'un montant de 1 755 \$ qui a été enregistré à titre d'actif et passif courant.

La Société a émis 138 870 nouvelles actions de catégorie A à un coût de 1 530 \$ au titre des unités d'actions assujetties à des restrictions qui sont devenues acquises au cours de l'exercice.

Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat

Le 15 octobre 2015, dans le cadre de la convention d'achat des actifs de Natcan Investment Management Inc., la Société a émis 729 157 actions de catégorie A pour un montant de 8 500 \$ en règlement de ses obligations au titre du prix d'achat.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

14. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global (suite)

Actions achetées aux fins d'annulation

Le 15 octobre 2015, la Société a annoncé son intention d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions par l'intermédiaire de la TSX pendant une période allant du 19 octobre 2015 au 18 octobre 2016, au plus tard, conformément à la réglementation applicable de la TSX. Aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société peut acheter aux fins d'annulation jusqu'à 3 509 288 actions de catégorie A, soit environ 10 % des actions de catégorie A détenues par le public au 30 septembre 2015. Au cours de l'exercice, la Société a acheté et annulé 275 230 actions de catégorie A à un coût de 3 109 \$. Le montant de 789 \$ qui a été payé en excédent de la valeur du capital social comptabilisé des actions rachetées aux fins d'annulation a été imputé aux résultats non distribués.

Transferts

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, 192 173 actions de catégorie B ont été converties en 192 173 actions de catégorie A (758 258 actions de catégorie B converties en 758 258 actions de catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2014) à raison de une pour une.

2014

Conversion d'actions devant être émises progressivement

Dans le cadre de l'acquisition de Bel Air, la Société s'est engagée à émettre en trois tranches, sur une période de 32 mois à partir de sa clôture, 832 755 actions de catégorie A d'une valeur de 9 760 \$ US. Cet engagement a été considéré comme une composante des capitaux propres et a été inscrit à une valeur actualisée de 8 419 \$ US (8 781 \$) au poste « Actions assujetties à des restrictions et devant être émises progressivement ». Au cours du deuxième trimestre de 2014, 277 578 actions devant être émises progressivement constituant la première tranche ont été émises et converties en actions de catégorie A et un montant de 3 104 \$ inscrit au poste « Actions assujetties à des restrictions et devant être émises progressivement » a été transféré au poste « Capital social ».

Émission d'actions

La journée même de la conversion de la première tranche des actions devant être émises progressivement en capital social, la Société a émis 149 469 actions de catégorie A pour une somme de 1 830 \$ à la Banque Nationale dans le cadre d'une convention connexe. Cette somme a été reçue le 2 juillet 2014. Ces actions ont été émises à l'exercice des droits antidilution de la Banque Nationale, selon les termes de la convention relative aux droits de l'investisseur.

La Société a émis également deux reçus de souscription à la Banque Nationale, chacun visant l'émission de 149 469 actions de catégorie A au prix prédéterminé de 12,24 \$ l'action, dans le cadre de la convention dont il est question plus haut. Les reçus de souscription seront échangés contre des actions en même temps que les deuxième et troisième conversions d'actions devant être émises progressivement en capital social. Le produit tiré de ces reçus a été versé dans un compte en mains tierces, mais la libération est conditionnelle à l'émission des actions devant être émises progressivement. Par conséquent, les montants ont été comptabilisés à titre d'actif et de passif d'un montant de 3 353 \$, dont une tranche de 1 746 \$ a été enregistrée à titre d'actif ou passif courant.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

14. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global (suite)

Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat

Le 3 novembre 2014, dans le cadre de la convention d'achat des actifs de Natcan Investment Management Inc., la Société a émis 642 275 actions de catégorie A pour un montant de 8 500 \$ en règlement de ses obligations au titre du prix d'achat.

Dividendes

La Société a déclaré des dividendes de 37 605 \$ (0,54 \$ par action) sur les actions de catégories A et B au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 (31 229 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (0,46 \$ par action)) et de 272 \$ sur les actions devant être émises progressivement (400 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014).

Le tableau suivant présente les composantes du cumul des autres éléments du résultat global aux 31 décembre :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Profit non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente	779	553
Quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises	509	354
Écarts de conversion non réalisés à la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	27 326	8 944
	28 614	9 851

15. Résultat par action

Le tableau suivant présente le résultat par action ainsi que le rapprochement du nombre d'actions utilisé pour calculer le résultat de base et celui dilué par action :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires	27 631	27 492
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	69 956 100	68 578 274
Effet des attributions à base d'actions dilutives	808 523	987 478
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	70 764 623	69 565 752
Résultat de base par action	0,40	0,40
Résultat dilué par action	0,39	0,40

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le calcul des conversions hypothétiques n'inclut pas 1 220 427 options (1 140 427 en 2014) ayant un effet antidilutif.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

16. Paiements fondés sur des actions

a) Régime d'options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions, le prix d'exercice de chaque option sur actions est égal au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de la Société à la TSX au cours des cinq jours de négociation précédant immédiatement la date d'attribution des options sur actions, et la durée maximale des options est de dix ans. Le conseil d'administration peut déterminer le moment où chaque option devient exerçable et si elles seront exerçables par échelonnement ou en fonction d'un calendrier d'acquisition des droits.

Ce qui suit résume l'évolution du régime d'options sur actions de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Options en circulation à l'ouverture de l'exercice	3 346 037	9,32	2 942 522	8,12
Attributions	255 000	11,64	692 427	13,43
Exercices	(356 173)	6,82	(249 236)	6,77
Renoncations	(204 639)	12,74	(32 176)	8,10
Expirations	-	-	(7 500)	5,59
Options en circulation à la clôture de l'exercice	3 040 225	9,58	3 346 037	9,32
Options exerçables à la clôture de l'exercice	1 225 485	7,04	1 230 298	6,55

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées utilisées au cours des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 afin de déterminer la charge de rémunération fondée sur des actions selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Rendement de l'action (%)	3,80 à 5,17	2,93 à 3,67
Taux d'intérêt sans risque (%)	1,09 à 1,37	1,72 à 2,09
Durée de vie attendue (années)	7,5	7,5
Volatilité attendue du cours de l'action (%)	41,1 à 42,5	43,2 à 43,8
Juste valeur moyenne pondérée (\$)	2,80	4,31
Charge de rémunération fondée sur des actions (\$)	1 132	1 292

La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique du cours de l'action de la Société. Le taux d'intérêt sans risque utilisé est égal au rendement, à la date d'attribution, d'obligations du gouvernement du Canada dont la durée correspond à la durée de vie attendue des options.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

16. Paiements fondés sur des actions (suite)

Le tableau suivant dresse un sommaire des options sur actions en circulation :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle restante en années	Options en circulation		Options exerçables	
			Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions de catégorie A
			\$		\$	
3,67	359 006	4	3,67	359 006	3,67	
5,41 à 8,50	1 460 792	6	8,09	846 479	8,31	
8,51 à 13,89	1 220 427	9	13,10	20 000	13,89	

b) Régime d'unités d'actions différées

En 2007, le conseil d'administration a adopté un régime d'unités d'actions différées (le « régime d'UAD ») en vue de mieux harmoniser les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires en reliant une tranche de la rémunération annuelle des administrateurs à la valeur future des actions au lieu d'une rémunération en trésorerie. En vertu du régime d'UAD, chaque administrateur recevait, à la date qui, dans chaque trimestre, correspondait au troisième jour ouvrable suivant la publication par la Société de ses résultats pour le trimestre précédent, un nombre d'UAD dont la valeur équivalait à un maximum de 100 % de sa rémunération de base pour le trimestre en cours, sous réserve qu'au moins 50 % de cette rémunération soit sous forme d'UAD. Le nombre d'UAD attribuées à un administrateur était calculé en divisant la valeur en dollars de la tranche de ses jetons de présence à verser sous forme d'UAD par le cours de clôture des actions de catégorie A à la TSX le jour ouvrable précédant immédiatement la date de l'attribution. Si un administrateur quittait ses fonctions, la Société lui versait un montant en trésorerie égal au cours de clôture des actions de catégorie A le jour de son départ multiplié par le nombre d'UAD qu'il détenait à cette date. Le 1^{er} septembre 2010, le conseil a annulé ce régime. Cependant, tous les droits et privilèges existants sont demeurés en vigueur. Tous les administrateurs sont désormais rémunérés en argent.

Au 31 décembre 2015, la direction avait inscrit un passif d'environ 162 \$ pour les 14 295 unités (174 \$ pour les 13 681 unités au 31 décembre 2014) en circulation en vertu du régime d'UAD.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

16. Paiements fondés sur des actions (suite)

c) Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions

Le 11 décembre 2012, le conseil d'administration a mis sur pied le régime d'UAR afin de donner à certains employés la possibilité d'acquérir des actions de catégorie A de la Société de sorte à inciter les intéressés à devenir des employés de la Société ou de ses sociétés affiliées et à leur permettre de participer à la croissance et au développement de la Société. Le nombre maximal d'actions de catégorie A pouvant être émises aux termes de tous les régimes représente 10 % des actions émises et en circulation de la Société, calculé sur une base non diluée. La date d'acquisition est le troisième anniversaire de la date d'attribution des droits. Le conseil d'administration peut déterminer le nombre d'actions que chaque employé admissible peut recevoir. La charge relative aux UAR est inscrite à la juste valeur et est amortie sur la période d'acquisition des droits selon le mode linéaire.

Le tableau suivant présente les transactions survenues au sein des régimes d'UAR de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

	Nombre d'UAR en circulation	
	2015	2014
UAR en circulation à l'ouverture de l'exercice	540 508	367 548
Attributions	273 964	166 559
Réinvestissements au lieu de versements de dividendes	30 872	15 573
Acquisitions de droits ¹	(140 630)	–
Renonciations	(18 470)	(9 172)
UAR en circulation à la clôture de l'exercice	686 244	540 508

1) 1 760 unités d'actions assujetties à des restrictions représentant le dernier dividende ont été payées en trésorerie.

Au 31 décembre 2015, la direction avait inscrit un passif de 2 905 \$ pour les 686 244 unités (2 231 \$ pour les 540 508 unités au 31 décembre 2014) en circulation aux termes du régime d'UAR. Une charge de 2 204 \$ et de 1 640 \$ a été inscrite respectivement à l'égard de ces attributions au cours des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

d) Régime d'actions assujetties à des restrictions

Le 30 octobre 2015, dans le cadre de l'acquisition de Samson, le conseil d'administration a adopté un régime d'actions assujetties à des restrictions afin de fidéliser certains employés et de leur offrir l'occasion de participer à la croissance et à l'expansion de la Société. Le nombre maximal d'actions de catégorie A pouvant être émises aux termes du régime correspond à 224 699 des actions émises et en circulation de la Société. Le conseil d'administration peut déterminer le nombre d'actions assujetties à des restrictions que chaque employé admissible peut recevoir. Les droits aux actions assujetties à des restrictions s'acquièrent sur une période de trois ans, dont le tiers devient acquis chaque année. L'acquisition accélérée est possible dans certaines circonstances, notamment lorsque survient un décès ou une situation d'invalidité. Les détenteurs d'actions assujetties à des restrictions ont droit au paiement de dividendes et ont des droits de vote. L'administrateur du régime réinvestira le produit des dividendes dans des actions additionnelles de la Société.

Le 30 octobre 2015, la Société a émis 224 699 actions assujetties à des restrictions. Parallèlement à l'émission d'actions assujetties à des restrictions, la Société a émis 224 699 actions de catégorie A qui sont détenue par l'administrateur du régime. Au cours de l'exercice, l'administrateur du régime a acheté 2 346 actions de catégorie A additionnelles avec le produit des dividendes reçus.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

16. Paiements fondés sur des actions (suite)

La charge au titre du paiement fondé sur des actions est fondée sur la juste valeur des actions assujetties à des restrictions à la date d'attribution et est constatée sur la période d'acquisition des droits selon le mode linéaire. Une charge de 227 \$ a été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 pour cette attribution.

e) Régime d'unités d'actions liées au rendement

Régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation

Le tableau suivant présente les transactions survenues au sein du régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre :

	2015	2014
En circulation à l'ouverture de l'exercice	1 735 705	1 345 321
Attributions	1 101 589	415 384
Règlements	(234 583)	–
Renonciations	(60 000)	(25 000)
En circulation à la clôture de l'exercice	2 542 711	1 735 705

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a attribué 1 092 273 UALR dont les droits deviendront acquis en tranches égales au cours des quatre ou cinq prochains exercices ainsi que 9 316 UALR dont les droits deviendront acquis en bloc le 31 décembre 2018. La formule utilisée pour calculer la valeur des UALR au moment de l'acquisition de leurs droits repose sur un multiple des produits applicables à l'unité d'exploitation, alors que la formule utilisée pour calculer le respect de la condition liée au rendement repose sur une cible de croissance des produits. Les UALR attribuées devraient être réglées en titres de capitaux propres.

La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des UALR attribuées s'élève à 14,24 \$ par action. La juste valeur des UALR attribuées a été déterminée à l'attribution au moyen d'un modèle des flux de trésorerie actualisés, lequel évalue les UALR sous-jacentes en utilisant différentes projections à long terme, telles que le taux anticipé de croissance des produits, le taux de rétention des clients et le taux d'actualisation. Pour ce qui est des attributions effectuées au cours de la période, la Société estime actuellement qu'il est probable que seuls les droits rattachés aux deux premiers exercices deviendront acquis. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, 234 583 UALR ont été acquises et réglées. La Société a réglé les UALR acquises au moyen d'un paiement de 3 450 \$ en trésorerie au lieu d'une émission d'actions de catégorie A. La Société a traité la transaction comme un rachat de titres de capitaux propres et a comptabilisé une diminution d'un montant de 3 450 \$ au surplus d'apport. Le règlement en trésorerie de ces UALR découlait de circonstances uniques. La Société prévoit toujours effectuer le règlement des tranches restantes par l'émission d'actions.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014, une charge de 4 393 \$ et de 4 006 \$, respectivement, a été comptabilisée au titre du régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation. Pour ce qui est de l'exercice clos le 31 décembre 2015, cette charge est imputable aux attributions réglées en titres de capitaux propres et aux attributions réglées en trésorerie pour un montant, respectivement, de 4 422 \$ et de (29 \$) (3 963 \$ et 43 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, respectivement).

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

16. Paiements fondés sur des actions (suite)

Régime d'UALR

Une charge de 924 \$ et de néant a été comptabilisée relativement à ce régime d'UALR pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014, respectivement. Pour ce qui est de l'exercice clos le 31 décembre 2015, cette charge est imputable aux attributions réglées en titres de capitaux propres et aux attributions réglées en trésorerie pour un montant, respectivement, de 213 \$ et de 711 \$ (néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2014).

17. Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La Société cotise aux régimes à cotisations définies destinés à ses employés. Les cotisations pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 se sont élevées à 2 409 \$ (2 260 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014).

Postérieurement au regroupement d'entreprises effectué en septembre 2010, la Société a assumé le rôle de promoteur d'un régime de retraite individuel (le « RRI ») qui a été établi par la Société pour certains anciens employés. En vertu des lois sur les régimes de retraite, tant que les RRI sont en vigueur, la Société n'est légalement pas tenue de verser des cotisations destinées à couvrir tout déficit de solvabilité. Ces RRI ont un cycle d'évaluation triennal. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée au 1^{er} janvier 2013 et la prochaine sera faite en date du 1^{er} janvier 2016.

18. Charges selon leur nature

Le tableau suivant présente les frais de vente et charges générales et administratives :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
	\$	\$
Salaires et avantages du personnel	132 034	108 289
Frais de déplacement et de marketing	8 369	6 316
Frais de référence	5 978	5 839
Loyers	6 537	5 071
Services techniques	9 907	6 867
Honoraires professionnels	6 321	4 804
Assurances, permis et taxes	2 645	2 588
Autres	5 900	6 193
	177 691	145 967

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

18. Charges selon leur nature (suite)

Le tableau suivant présente les salaires et les avantages du personnel :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
	\$	\$
Salaires et traitements	110 630	91 446
Charges de retraite	2 409	2 260
Régimes généraux et obligations	2 814	2 490
Rémunération fondée sur des actions	5 994	5 255
Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	2 886	1 683
Autres	7 301	5 155
	132 034	108 289

Le personnel de gestion clé comprend les administrateurs et les principaux dirigeants de la Société. La rémunération versée au personnel de gestion clé s'est établie comme suit :

Salaires et autres avantages à court terme	9 403	11 800
Paielements fondés sur des actions	2 577	1 257

19. Informations supplémentaires concernant les tableaux consolidés des flux de trésorerie

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
	\$	\$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	1 990	(2 409)
Charges payées d'avance et autres actifs	(2 484)	1 045
Créditeurs et charges à payer	2 565	6 039
Sommes dues à des sociétés liées	328	(25)
Produits différés	(3 325)	(396)
	(926)	4 254

Les éléments suivants sont des éléments hors trésorerie : la somme à recevoir liée aux reçus de souscription de 1 755 \$, l'obligation au titre des reçus de souscription de 1 755 \$, les actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat de 8 500 \$ (8 500 \$ en 2014), la conversion d'actions devant être émises progressivement d'un montant de 2 959 \$ (3 104 \$ en 2014), l'émission d'actions assujetties à des restrictions d'un montant de 2 622 \$, l'émission d'actions et d'actions devant être émises progressivement dans le cadre d'un regroupement d'entreprises de montants de 11 998 \$ et 3 566 \$, respectivement, l'émission d'actions liées à l'acquisition des droits aux UAR d'un montant de 1 530 \$, le transfert du solde impayé de 129 500 \$ CA et de 73 159 \$ US de l'ancienne facilité à la facilité renouvelable modifiée, les ajouts d'immobilisations corporelles incluses dans les incitatifs à la location d'un montant de 4 844 \$, les ajouts d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer de 1 194 \$ et les ajouts d'immobilisations incorporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer de 70 \$.

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement relativement aux créditeurs et charges à payer ne tiennent pas compte de l'écart entre l'impôt sur le résultat payé de 12 563 \$ (14 346 \$ en 2014) et la charge d'impôt sur le résultat de 15 077 \$ (10 818 \$ en 2014), pour une incidence nette de 2 514 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ((3 528 \$) en 2014).

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

20. Engagements et passifs éventuels

Engagements

La Société loue des locaux pour bureaux et du matériel en vertu de contrats de location simple non résiliables qui viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2026. Les paiements de location futurs totalisent 77 786 \$ et, au 31 décembre 2015, comprennent les paiements suivants qui seront exigibles au cours des cinq prochains exercices et par la suite :

	\$
2016	11 934
2017	10 416
2018	7 943
2019	7 198
2020	6 601
Par la suite	33 784

Passifs éventuels

Dans le cours normal des activités, la Société fait l'objet de réclamations en lien avec ses activités et ses employés. L'issue éventuelle de telles réclamations en cours auprès de la Société ne peut être déterminée à l'heure actuelle. La Société a l'intention de se défendre contre de telles actions en justice, et la direction estime que leur résolution n'aura pas d'incidence négative importante sur la situation financière de la Société.

21. Gestion du capital

Le capital de la Société se compose du capital social, (du déficit) des résultats non distribués et de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie. La Société gère son capital de manière à disposer de sources de financement suffisantes tout en maximisant le rendement pour ses actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres, et de manière à se conformer aux exigences réglementaires et à certaines clauses restrictives exigées par le prêteur.

Afin de maintenir sa structure du capital, la Société peut émettre de nouvelles actions ou procéder à l'émission ou au remboursement de titres d'emprunt, et acquérir ou céder des actifs pour accroître sa performance et sa marge de manœuvre financières.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014, la Société se conformait à l'ensemble des exigences réglementaires et dispenses.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

22. Transactions entre parties liées

La Société a effectué les transactions suivantes avec des actionnaires et des sociétés qui leur sont liées au cours des exercices clos les 31 décembre :

	2015	2014
	\$	\$
Honoraires de gestion et de performance et autres revenus	52 326	49 290
Frais de vente et charges générales et administratives		
Frais de référence	1 592	1 583
Autres	2 320	1 775
Intérêts sur la dette à long terme	7 782	7 864
Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés	445	301
Frais d'acquisition	120	–
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat	8 500	8 500

Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées. Les honoraires sont calculés aux prix en vigueur sur le marché et sont réglés selon des modalités commerciales normales. Les sommes à payer aux termes de la facilité renouvelable de la Société présentées sous la rubrique « Dette à long terme » sont des montants dus à un consortium de prêteurs qui comprennent deux parties liées à la Société. Au cours du deuxième trimestre de 2015, la Société a versé 1 034 \$ au consortium de prêteurs pour différents frais afférents aux transactions liées à la modification de la facilité renouvelable. Les montants sont comptabilisés comme des charges de financement différées. Le passif au titre des instruments financiers dérivés doit être payé à une société liée.

La Société a effectué la transaction suivante avec des coentreprises : autres revenus de 400 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (1 202 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014).

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

23. Informations sectorielles

Le principal décideur opérationnel de la Société a établi que les services de gestion de placements au Canada et aux États-Unis constituent son secteur opérationnel à présenter.

Informations relatives aux zones géographiques

	Produits	Actifs non courants
	Pour l'exercice clos le	Au
	31 décembre 2015	31 décembre 2015
	\$	\$
Canada	180 178	492 841
États-Unis d'Amérique	78 239	250 614

	Produits	Actifs non courants
	Pour l'exercice clos le	Au
	31 décembre 2014	31 décembre 2014
	\$	\$
Canada	166 544	515 443
États-Unis d'Amérique	55 814	166 195

Les produits sont ventilés entre les pays en fonction de l'emplacement des clients. Les actifs non courants ne tiennent pas compte de l'impôt sur le résultat différé.

24. Événements postérieurs à la date de clôture

Acquisition en cours

Le 29 février 2016, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente définitive visant l'acquisition de toutes les actions en circulation d'Apex Capital Management (« Apex »), important gestionnaire d'actions de croissance basé à Dayton, en Ohio. L'acquisition concorde avec la stratégie de croissance nord-américaine de la Société et offre l'occasion d'avoir une présence significative complémentaire dans le marché des services aux investisseurs institutionnels et le marché des services de sous-conseils aux investisseurs individuels. Cette acquisition permet également d'acquérir des stratégies axées sur les sociétés de faible à moyenne capitalisation et les sociétés à petite capitalisation ainsi que d'autres stratégies de croissance.

Selon les modalités de l'entente, le prix d'achat d'Apex comprend une contrepartie en trésorerie de 88 000 \$ US à payer aux vendeurs et des actions de catégorie A de Fiera Capital d'une valeur de 57 000 \$ US qui seront détenues en mains tierces et émises sur une période de 7 ans à compter d'un an suivant la date de clôture. Les actions de catégorie A ne seront pas assorties de droits de vote tant qu'elles seront détenues en mains tierces. Le prix d'achat est sujet à certains ajustements du prix après la clôture.

La Société financera la partie en trésorerie de l'acquisition au moyen d'un nouvel emprunt à terme de 125 000 \$US qui viendra à échéance trois ans après la date de clôture. La Société prévoit utiliser les montants additionnels disponibles aux termes du nouvel emprunt pour refinancer les emprunts existants dans le cadre de la facilité renouvelable.

La transaction devrait se conclure en avril 2016 et elle est assujettie aux conditions habituelles, notamment l'obtention des approbations réglementaires et de celle de la TSX.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

24. Événements postérieurs à la date de clôture (suite)

Cession d'une coentreprise

Le 15 janvier 2016, la Société a mené à terme la vente de sa participation de 35 % dans Axiom pour un produit en trésorerie de 20 000 \$. En conséquence, la Société a procédé à la radiation des actifs détenus en vue de la vente de 5 496 \$, a reclassé un montant de 509 \$ du cumul des autres éléments du résultat global dans le résultat net et a comptabilisé un profit sur la cession de 15 013 \$.

Actions achetées aux fins d'annulation

Au cours du mois de janvier 2016, la Société a acheté et annulé 154 500 actions de catégorie A au coût de 1 306 \$. Le montant de 353 \$ payé en excédent de la valeur du capital social comptabilisé des actions rachetées aux fins d'annulation a été imputé aux résultats non distribués.

Dividendes déclarés

Le 16 mars 2016, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,15 \$ par action, payable le 26 avril 2016 aux actionnaires inscrits en date du 29 mars 2016.

Cette page a été laissée vierge intentionnellement.

